

**INCIDENCES ÉCONOMIQUES  
DU PROGRAMME D'ENTRAÎNEMENT MILITAIRE AÉRIEN  
AU LABRADOR ET DANS LE NORD-EST DU QUÉBEC**

**Rapport final  
Volume I**

Préparé pour

**l'Institut pour la surveillance  
et la recherche environnementales**

Préparé par

**AMEC Earth & Environmental  
et  
Gardner Pinfold Consulting Economists Limited**

**TF18804**

**Août 2004**

## TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
1.0 INTRODUCTION.....	1
1.1 CONTEXTE .....	1
1.2 OBJECTIFS .....	2
1.3 MÉTHODES.....	3
1.3.1 Questions à aborder et examen des méthodes.....	3
1.3.2 Données de référence .....	3
1.3.3 Évaluation des incidences .....	3
1.3.4 Aspect limitatif.....	4
1.4 APPROCHE.....	5
1.4.1 Régions touchées par le programme de vols à basse altitude à la BFC de Goose Bay..	5
1.4.2 Portée géographique et temporelle.....	5
1.4.2.1 Limites géographiques .....	5
1.4.2.2 Limites temporelles.....	7
1.5 CONSULTATION DU PUBLIC .....	8
1.6 STRUCTURE DU RAPPORT .....	8
1.7 CONTEXTE MILITAIRE .....	9
2.0 ÉVALUATION DES INCIDENCES ÉCONOMIQUES DE L'ESCADRE 5 DE GOOSE BAY .....	11
2.1 VUE D'ENSEMBLE DE L'ÉCONOMIE .....	11
2.2 ÉVALUATION DES INCIDENCES ÉCONOMIQUES DE L'ESCADRE 5 DE GOOSE BAY .....	13
2.2.1 Données économiques .....	13
2.2.2 Modèle entrées-sorties .....	14
2.2.3 Incidences économiques .....	16
2.3 INCIDENCES ÉCONOMIQUES EN 2002 À CAUSE DE DÉPENSES DIRECTES LIÉES À L'ESCADRE 5 DE GOOSE BAY .....	19
3.0 INCIDENCES ÉCONOMIQUES SUR LE SECTEUR INDUSTRIEL .....	20
3.1 INDUSTRIES PRIMAIRES .....	20
3.1.1 Agriculture .....	20
3.1.2 Industrie forestière .....	20
3.1.3 Pêche.....	20
3.1.4 Chasse et piégeage .....	21
3.1.5 Hydroélectricité.....	21
3.1.6 Industrie minière .....	22
3.2 INDUSTRIES SECONDAIRES.....	22
3.2.1 Fabrication (artisanat, pierre de taille, autres).....	22
3.2.2 Construction.....	23
3.3 INDUSTRIES DE SERVICES .....	25
3.3.1 Aperçu.....	25
3.3.2 Transport, communications et autres services publics.....	27
3.3.3 Commerce général .....	29
3.3.4 Services financiers, assurance et immobilier .....	30

3.3.5	Administration publique .....	31
3.3.6	Défense .....	32
3.3.7	Aide aux entreprises.....	35
3.3.8	Infrastructure sociale et services .....	35
3.3.9	Services médicaux et établissements de services de santé.....	36
3.3.10	Services d'éducation et établissements d'enseignement.....	36
3.3.11	Tourisme et services et installations de loisirs.....	37
3.3.12	Labrador .....	38
3.3.13	Nord-Est du Québec.....	38
4.0	MESURES D'ATTÉNUATION DU MDN .....	38
4.1	INTRODUCTION.....	38
4.1.1	Objet.....	38
4.1.2	Contexte .....	38
4.1.3	Méthode .....	39
4.2	EXAMEN DES RECOMMANDATIONS DE LA COMMISSION .....	39
4.2.1	Recommandation n° 16 : Formation, recrutement et promotion.....	39
4.2.1.1	Formation.....	39
4.2.1.2	Recrutement .....	40
4.2.1.3	Promotion .....	40
4.2.1.4	Autres groupes ciblés.....	41
4.2.2	Recommandation n° 17 : Collaboration avec les représentants commerciaux locaux et régionaux.....	41
4.2.3	Recommandation n° 18 : Restriction des survols relativement au tourisme d'aventure ne comportant la consommation d'aucune ressource .....	42
5.0	CONCLUSIONS.....	42
5.1	SITUATION ÉCONOMIQUE ET CONTEXTE.....	43
5.2	INCIDENCES ÉCONOMIQUES GLOBALES .....	44
5.3	INDUSTRIES PRIMAIRES .....	45
5.4	INDUSTRIES SECONDAIRES .....	45
5.5	INDUSTRIES DE SERVICES .....	46

## ANNEXES

Annexe A	Indicateurs économiques choisis
Annexe B	Données de base
Annexe C	Tableaux généraux
Annexe D	Modèles des entrées-sorties
Annexe E	Sources de renseignements
Annexe F	Entrevues et sources de données
Annexe G	Recommandations socio-économiques de l'Énoncé des incidences environnementales des activités militaires aériennes au Labrador et au Québec (janvier 1994) et suites données

## **SOMMAIRE**

### **Introduction**

Entre 1994 et 2000, les activités d'entraînement militaire aérien dans la région de Happy Valley-Goose Bay ont subi des changements en raison de la réduction des coûts, la réduction des effectifs et l'adoption d'un cadre de prestation de rechange des services. En 2000, l'Institut pour la surveillance et la recherche environnementales a commandé la première étude qualitative et quantitative des incidences économiques du programme d'entraînement militaire aérien au Labrador et dans le Nord-Est du Québec. En 2002, l'Institut commandait une deuxième étude pour évaluer les mêmes indicateurs économiques et déterminer les changements qui étaient survenus dans l'économie du Labrador et du Nord-Est du Québec au cours de ces deux années. Après la deuxième étude, l'Institut a décidé de faire une troisième étude en 2003 pour inclure les données du recensement de Statistique Canada de 2001 qui n'étaient pas disponibles lors de l'étude précédente. Le présent document donne les résultats de la troisième étude. Comme les deux études précédentes, la présente étude :

- expose les tendances de l'emploi (militaire et civil) à la BFC de Goose Bay;
- expose les dépenses directes du ministère de la Défense nationale (MDN) dans les entreprises du centre du Labrador;
- estime les dépenses indirectes (c.-à-d. dépenses des revenus) par le personnel de la Base, y compris les stagiaires des forces aériennes canadiennes et alliées, dans le centre du Labrador;
- détermine les incidences secondaires du projet, le cas échéant, en ce qui concerne la diversification économique et l'entraînement au Labrador;
- donne une description détaillée de l'économie passée et actuelle de la région pour pouvoir évaluer les incidences du projet;
- examine les mesures d'atténuation du MDN exposées dans l'EIE de 1994 comme recommandations de la commission et décision du gouvernement.

Les incidences économiques du programme d'entraînement militaire aérien furent avant tout évaluées au moyen d'un modèle des entrées-sorties (E-S). Le modèle utilise des données relatives aux incidences directes (achats de biens et services par l'Escadre 5 de Goose Bay et emplois directs à la Base), estime les incidences indirectes (celles qui résultent d'achats interindustriels de biens et services) et les incidences secondaires (dépenses de revenus gagnés dans les emplois directs et indirects). Les incidences économiques sont évaluées au moyen du modèle E-S pour le Labrador et la province de Terre-Neuve et Labrador. Les incidences dans le Nord-Est du Québec ne sont pas évaluées au moyen du modèle parce qu'elles ne sont pas assez importantes pour être évaluées.

Le présent rapport, comme les deux rapports précédents, comprend une synthèse des renseignements fournis par des personnes qui connaissent bien des secteurs particuliers (ex. : primaire, secondaire et tertiaire), les activités militaires ou leur communauté. Ces renseignements ont aidé à évaluer qualitativement les incidences économiques du programme

d'entraînement militaire aérien sur divers secteurs de l'économie. Le présent rapport, comme les deux rapports précédents, examinent également le progrès du MDN relatif aux recommandations faites en 1994 concernant les questions socio-économiques.

## Données économiques

Pour déterminer les incidences directes, indirectes et secondaires lors des études de 2000 (données de 1999), de 2002 (données de 2000) et de 2003 (données de 2002), l'Escadre 5 de Goose Bay a fourni les données relatives à ses opérations qui ont été introduites dans le modèle des entrées-sorties. Dans les cas où l'information directe n'était pas disponible, des estimations ont été faites à l'aide des meilleures données possibles et des inférences les plus logiques. Le tableau 1 du sommaire indique le nombre d'employés à la Base pour les années 1999 à 2003. Pour la première fois depuis ces études, le nombre d'employés à la Base a diminué : 88 depuis l'an dernier.

<b>Tableau 1 du sommaire</b>				
<b>Personnel de base (équivalent temps plein) à l'Escadre 5 de Goose Bay de 1999 à 2003</b>				
	<b>1999-2000</b>	<b>2000-2001</b>	<b>2001-2002</b>	<b>2002-2003</b>
<b>Catégorie</b>				
Employés militaires	91	94	94	94
Employés civils – Fonds publics	24	25	25	27
Employés civils – Fonds non publics	88	99	89	85
Employés permanents de Serco	412	419	414	340
Employés temporaires de Serco	20	23	40	28
Nombre total d'employés à la Base	635	660	662	574

Le tableau 2 du sommaire indique les dépenses à la Base pour les années 1999 à 2003. Les tableaux 1 et 2 du sommaire indiquent que le nombre d'employés militaires est resté assez constant, mais que les coûts de fonctionnement, les coûts d'entretien et de construction à la Base ont augmenté et que le nombre de militaires alliés a diminué ainsi que leurs dépenses. En 1999-2000, il y a eu des rajustements de salaires en raison d'une nouvelle convention collective, d'équité salariale, d'augmentations d'échelons, etc. Il s'agissait de dépenses non récurrentes, ce qui a augmenté la moyenne des salaires pour l'année 1999-2000.

<b>Tableau 2 du sommaire</b>				
<b>Dépenses* (en millions**)</b>				
	<b>1999-2000</b>	<b>2000-2001***</b>	<b>2001-2002</b>	<b>2002-2003</b>
<b>Catégorie</b>				
Masse salariale	28,29 \$	s. o.	13,32 \$	15,14 \$
Dépenses des militaires alliés	4,43 \$	s. o.	5,74 \$	4,07 \$
Dépenses de fonctionnement, d'entretien et de construction	43,37 \$	s. o.	61,68 \$	68,76 \$
Total des dépenses à la Base	76,09 \$	s. o.	80,62 \$	87,97 \$

\* Comprend : Dépenses concernant les salaires, les militaires de passage, le fonctionnement, l'entretien et la construction.

\*\* Calculées selon le cours du dollar pour chaque année.

\*\*\* Aucune étude des incidences économiques du programme d'entraînement militaire aérien n'a été effectuée cette année-là.

## Incidences économiques

Pour déterminer les incidences indirectes et secondaires lors des études de 2000, de 2002 et de 2003, les données financières et relatives à l'emploi basées sur des indicateurs semblables à ceux des données ci-dessus ont été introduites dans le modèle des entrées-sorties. Le tableau 3 du sommaire indique le nombre d'employés et les dépenses faites par la Base pour les années 1999, 2000 et 2002.

Tel que démontré au tableau 3 du sommaire, les incidences directes, indirectes et secondaires sur l'emploi et l'économie au Labrador ont augmenté de 1999 à 2000, mais ont diminué légèrement en 2002 en raison d'une légère diminution dans les dépenses directes globales.

<b>Tableau 3 du sommaire</b>												
<b>Résumé des incidences économiques de l'Escadre 5 de Goose Bay au Labrador pour les années 1999, 2000 et 2002 (AP et en millions)</b>												
	<b>Directes</b>			<b>Indirectes</b>			<b>Secondaires</b>			<b>Totales</b>		
<b>Catégorie</b>	<b>1999</b>	<b>2000</b>	<b>2002</b>	<b>1999</b>	<b>2000</b>	<b>2002</b>	<b>1999</b>	<b>2000</b>	<b>2002</b>	<b>1999</b>	<b>2000</b>	<b>2002</b>
Emplois AP	671,5	760	730	350,4	430	410	328,1	290	251	1 350	1 480	1 391
PIB	45,29 \$	50,62 \$	50,09 \$	4,00 \$	4,01 \$	4,20 \$	18,61 \$	18,01 \$	16,01 \$	67,90 \$	72,64 \$	70,30 \$
Recettes publiques	-	-	-	8,03 \$	7,81 \$	7,52 \$	13,42 \$	18,99 \$	15,08 \$	21,45 \$	26,80 \$	22,60 \$

Le tableau 4 du sommaire présente un résumé des incidences économiques de l'Escadre 5 de Goose Bay dans la province de Terre-Neuve et Labrador pour les années 1999, 2000 et 2002. Tel que démontré au tableau 4 du sommaire, les incidences directes, indirectes et secondaires sur l'emploi et le PIB dans la province de Terre-Neuve et Labrador ont augmenté de 1999 à 2000 et diminué légèrement en 2002 en raison d'une baisse des incidences directes en 2002. Les recettes

publiques ont augmenté en 2000 mais diminué légèrement en 2002 en raison d'une baisse des incidences directes.

Catégorie	Directes			Indirectes			Secondaires			Totales		
	1999	2000	2002	1999	2000	2002	1999	2000	2002	1999	2000	2002
Emplois AP	671,5	760	730	491,9	620	595	564,6	500	480	1 728	1 880	1 805
PIB	45,29 \$	50,62 \$	50,09 \$	4,80 \$	6,43 \$	5,85 \$	39,97 \$	39,63 \$	30,01 \$	90,06 \$	96,68 \$	85,95 \$
Recettes publiques	-	-	-	9,65 \$	12,39 \$	11,15 \$	18,81 \$	23,29 \$	21,34 \$	28,46 \$	35,68 \$	32,49 \$

Le tableau 5 du sommaire compare les incidences sur l'emploi par secteur industriel pour 1999, 2000 et 2002 comme un pourcentage des incidences totales. Les incidences indirectes et secondaires sur l'emploi pour chacun des principaux secteurs demeurent relativement stables de 1999 à 2000, sauf pour 1) la construction qui a augmenté de 6,6 % au Labrador, 2) le transport, les communications et les services publics qui ont augmenté de 2,3 % au Labrador et 3) les services qui ont diminué de 8,3 % au Labrador.

Au cours de la période de trois ans, la construction a fluctué au Labrador de 12,4 %, à 19 %, à 10 % selon le niveau d'activité à la Base. Le transport, les communications et les services publics ont diminué comme pourcentage de l'emploi total seulement en 2002. Les catégories du commerce de gros et de détail et des services ont changé beaucoup de 1999 à 2002, mais cela pourrait être attribué à la définition de ces secteurs par Statistique Canada plutôt qu'à ce qui s'est produit dans ces secteurs.

	Incidences sur l'emploi pour 1999		Incidences sur l'emploi pour 2000		Incidences sur l'emploi pour 2002	
	Labrador	Province de Terre-Neuve et Labrador	Labrador	Province de Terre-Neuve et Labrador	Labrador	Province de Terre-Neuve et Labrador
Agriculture, forêts, pêche	0,7 %	0,4 %	0,34 %	0,44 %	0,10 %	0,20 %
Pétrole, carrières	s. o.	s. o.	0,43 %	0,26 %	0,05 %	0,07 %
Fabrication	0,2 %	3,9 %	0,23 %	4,35 %	0,03 %	0,98 %
Construction	12,4 %	9,6 %	18,99 %	13,37 %	10,44 %	8,68 %
Transport, communications et services publics	7,9 %	8,3 %	10,24 %	8,89 %	4,48 %	5,86 %
Commerce de gros et de détail	34,9 %	30,8 %	33,74 %	29,43 %	9,84 %	9,98 %
Services <sup>(1)</sup>	44,3 %	47,0 %	36,03 %	43,25 %	75,05 %	74,23 %
Dépenses salariales <sup>(2)</sup>	-	-				

Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------

- (1) Services comprend services financiers, voyages et autres services comme services commerciaux et de détail.
- (2) Il s'agit d'un groupe d'industries factices utilisées pour tenir compte de dépenses faites par diverses industries, comme les salaires. Statistique Canada utilise des industries factices pour la modélisation des entrées-sorties.

## **Incidences – Industries primaires**

La Base a peu d'incidences économiques sur les industries primaires en raison d'un faible volume de production. Comme prévu, le modèle E-S attribue à la Base moins de 1 % de toutes les incidences sur le PIB et l'emploi générés dans les industries primaires au Labrador.

## **Incidences – Industries secondaires**

Les études de 1999 et 2000 ont indiqué que la Base avait peu d'incidences sur le secteur manufacturier au Labrador et dans la province dans son ensemble en raison d'un faible volume de production. Cela est encore vrai. Néanmoins, le pourcentage des incidences de la Base sur le secteur manufacturier, comme pourcentage des incidences totales de la Base, a diminué depuis l'étude de 2002.

Le rapport de la première étude, en utilisant l'information de 1999, souligne que la réduction récente des effectifs à la Base avait entraîné des indemnités de licenciement et le départ de civils. Cela a entraîné par la suite une augmentation à court terme de la construction et de la rénovation résidentielles. Le rapport de la deuxième étude, en utilisant l'information de 2000, souligne que cette activité avait cessé. Toutefois, les activités de démolition et de modernisation à la Base avaient augmenté. Les rapports des deux études soulignaient que d'autres projets importants de construction dans la zone d'étude contribuaient également à l'économie (ex. : construction d'un nouvel hôpital, d'une école secondaire, d'un hôtel, etc.). Le rapport de la présente étude, en utilisant l'information de 2002, indique que les activités de démolition et de modernisation se poursuivent à la Base, mais qu'il n'y a pas d'activités indirectes de construction et qu'il y a seulement une activité limitée de construction non liée à la Base (ex. : construction à Sheshatshiu et promesse de terminer la Route translabradorienne de Carthwright à la zone d'étude).

Le pourcentage estimé des incidences de la Base sur le PIB généré par le secteur de la construction, comme pourcentage des incidences totales de la Base au Labrador, a diminué de 14,58 % à 8,40 % entre 2000 et 2002 et le pourcentage estimé des incidences sur l'emploi dans l'industrie de la construction, comme pourcentage des incidences totales de la Base sur l'emploi au Labrador, a diminué de 18,99 % à 10,44 % pendant la même période.

Le pourcentage estimé des incidences de la Base sur le PIB généré par le secteur de la construction, comme pourcentage des incidences totales de la Base sur le PIB dans la province de Terre-Neuve et Labrador, a diminué de 11,57 % à 6,88 % entre 2000 et 2002 et le pourcentage des incidences sur l'emploi, comme pourcentage des incidences totales de la Base sur l'emploi dans la province, a diminué de 13,37 % à 8,68 % pendant la même période.

## **Incidences – Industries de services**

La situation dans les industries de services a commencé à changer depuis les études de 1999 et de 2000. Dans le contexte de l'économie globale, la Base continue à avoir peu d'incidences économiques directes sur les industries de services, à l'exception des deux cas soulignés dans les rapports précédents : des compagnies locales qui avaient fait de grands efforts pour offrir des services à la Base ou des compagnies qui avaient ciblé le personnel militaire en ce qui concerne des biens et services particuliers. D'autres entreprises de services (ex. : taxis, bars et quelques restaurants et magasins de détail) ne dépendaient peut-être pas directement de la Base, mais celle-ci contribuait indirectement à leur rentabilité.

Parce que le présent rapport est basé sur les chiffres de 2002, il ne reflète pas la réalité économique de 2003 où plusieurs entreprises de l'industrie des services, particulièrement les deux exceptions mentionnées dans les rapports précédents, ainsi que les sous-secteurs des transports et de la restauration, commencent à ressentir les effets de la réduction importante des activités par les alliés en raison de la réduction des effectifs (c.-à-d. Forces aériennes royales) ou l'annulation de l'entraînement (Forces aériennes royales néerlandaises).

Statistique Canada définit maintenant autrement les services et, par conséquent, toute comparaison avec les chiffres des études des années précédentes ne serait pas valable. Toutefois, le pourcentage des incidences indirectes et secondaires de la Base sur le PIB généré par le secteur des services au Labrador, y compris les services financiers, était de 40,44 % en 2002. Le pourcentage des incidences indirectes et secondaires de la Base sur le PIB généré par le secteur de l'emploi au Labrador, y compris les services financiers, était de 75,05 % pour la même période.

Selon le rapport de la présente étude, le secteur de l'immobilier est celui sur lequel la Base a le moins d'incidences, puisque la ville s'est adaptée au nouveau marché du logement. Les changements d'activités à la Base ont également eu des répercussions sur le tourisme et les loisirs, puisque les hôtels sont fréquentés par des militaires (incidences directes) et par des entrepreneurs (incidences indirectes). La Base paie les frais d'utilisation d'installations de loisirs.

L'administration publique, l'aide aux entreprises, les équipements et les services sociaux, les services et les installations de santé ne dépendent pas de la Base et, par conséquent, la Base n'a pas d'incidences importantes sur ces activités. Ces activités profitent indirectement de la Base parce que la zone d'étude est généralement prospère. La subvention annuelle versée directement à la Ville de Happy Valley-Goose Bay au lieu de taxes (871 000 \$ en 2003) constitue une exception. L'enseignement postsecondaire bénéficie directement de la présence des militaires, puisque la Base sous-traite une partie de la formation et des activités hors programme.

Plusieurs pourvoyeurs au Labrador et au Québec ont été interrogés lors des études de 2002 et de 2004 afin de déterminer les incidences du programme des vols à basse altitude sur les activités de loisirs (ex. : chasse, pêche, randonnées pédestres et autres activités de plein air). Suite aux

discussions avec ces pourvoyeurs, il a été déterminé qu'il n'y avait pas d'incidences négatives liées aux vols à basse altitude au Labrador et au Québec. On n'a pas pu déterminer que les activités d'entraînement aérien à partir de la Base de Goose Bay avaient des incidences négatives sur les services et les installations de tourisme et de loisirs. Toutefois, les alliés utilisent beaucoup certaines installations de loisirs dans la zone d'étude (ex. : gymnases, piscines, pistes de ski) et toute baisse de revenus pourrait avoir une incidence néfaste sur leur viabilité. Des membres du personnel de la Base offrent leur compétence et leur temps à diverses organisations communautaires et une participation moindre aurait une incidence sur le bon fonctionnement de ces organisations.

### **Examen des recommandations de la CEE**

Les recommandations de la CEE en 1994 portaient principalement sur la formation, le recrutement et la promotion; la coopération avec les représentants commerciaux locaux et régionaux et la restriction des survols relativement au tourisme d'aventure ne comportant la consommation d'aucune ressource. Il est à noter que depuis 1994, le MDN a réduit ses effectifs de 25 % et que la Base a été la première au Canada à adopter un cadre de prestation de rechange des services. Par conséquent, le nombre d'employés à la Base a diminué d'environ deux tiers. Ces changements importants ont éclipsé les mesures d'atténuation socio-économiques recommandées par la CEE et acceptées par le gouvernement.

Bien qu'on ait essayé d'élaborer des programmes de formation pour des emplois précis, Serco n'a instauré à ce jour aucun programme de formation pour les autochtones ou pour les femmes. Le programme de formation de Serco ne s'adresse pas à un type particulier de personnes; il est uniquement lié à l'emploi.

On n'a pu obtenir des données quantitatives locales sur l'équité en matière d'emploi ni du MDN ni de Serco. Serco ne demande pas à ses employés s'ils sont d'origine autochtone. Toutefois, Serco garde des statistiques sur l'équité en matière d'emploi selon l'autodéclaration des employés, qui indique que la moyenne chez Serco est plus haute que la moyenne provinciale. Le nombre d'autochtones qui travaillent pour le MDN est connu. Toutefois, ce chiffre est confidentiel et ne peut donc être dévoilé. Cependant, les statistiques sur l'équité en matière d'emploi indiquent que la moyenne au MDN est élevée.

Aucun projet spécial ne vise à recruter des autochtones.

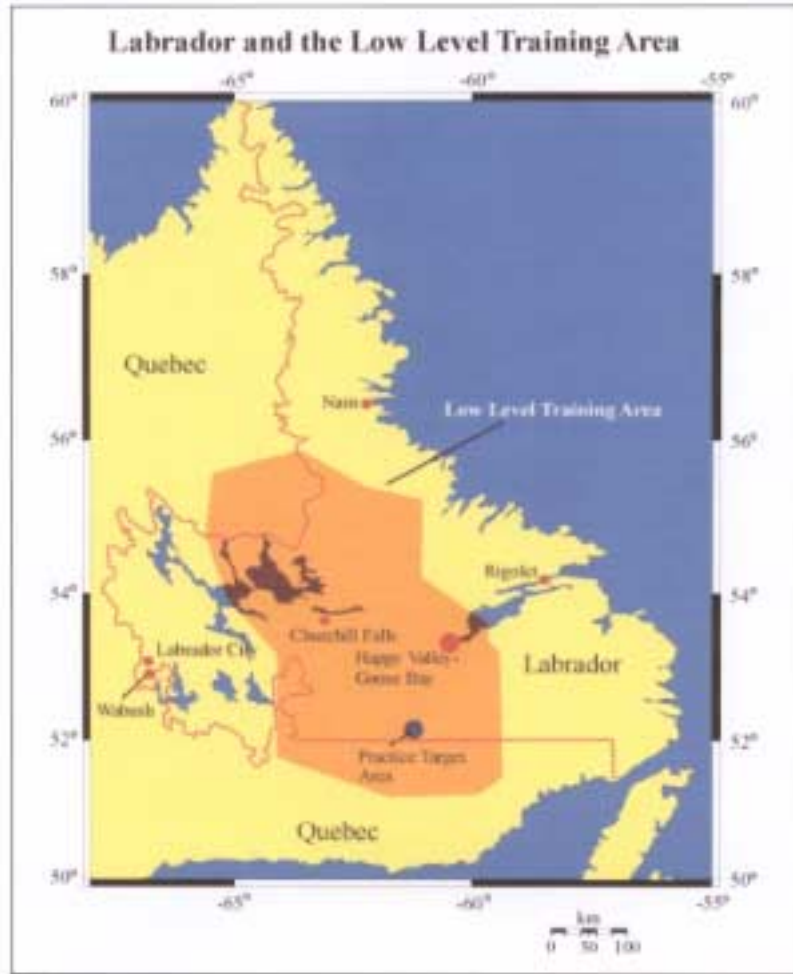
Serco est en train d'élaborer un plan d'équité en matière d'emploi qui devrait être terminé pendant le premier trimestre de 2002. La *Labrador Metis Association* et l'Association des Inuit du Labrador reconnaissent que le MDN et Serco recrutent un bon nombre de leurs membres.

### **Résumé**

Au Labrador, en 2002, le programme d'activités aériennes à basse altitude de l'Escadre 5 de Goose Bay représente 1 391 années-personnes en emplois directs, indirects et secondaires,

contribue 70,30 millions de dollars au produit intérieur brut (PIB) et 25,42 millions de dollars aux recettes publiques. Pour l'ensemble de la province de Terre-Neuve et Labrador, il représente 1 805 années-personnes et contribue 85,95 millions de dollars au PIB et 32,49 millions de dollars aux recettes publiques. Les incidences ont diminué dans toutes les catégories par rapport à 2000, mais ont légèrement augmenté par rapport à 1999 au Labrador et légèrement augmenté par rapport à 1999 dans la province de Terre-Neuve et Labrador à l'exception du PIB. Les incidences économiques au Québec sont peu importantes, à part l'achat de biens et services pour la Base.

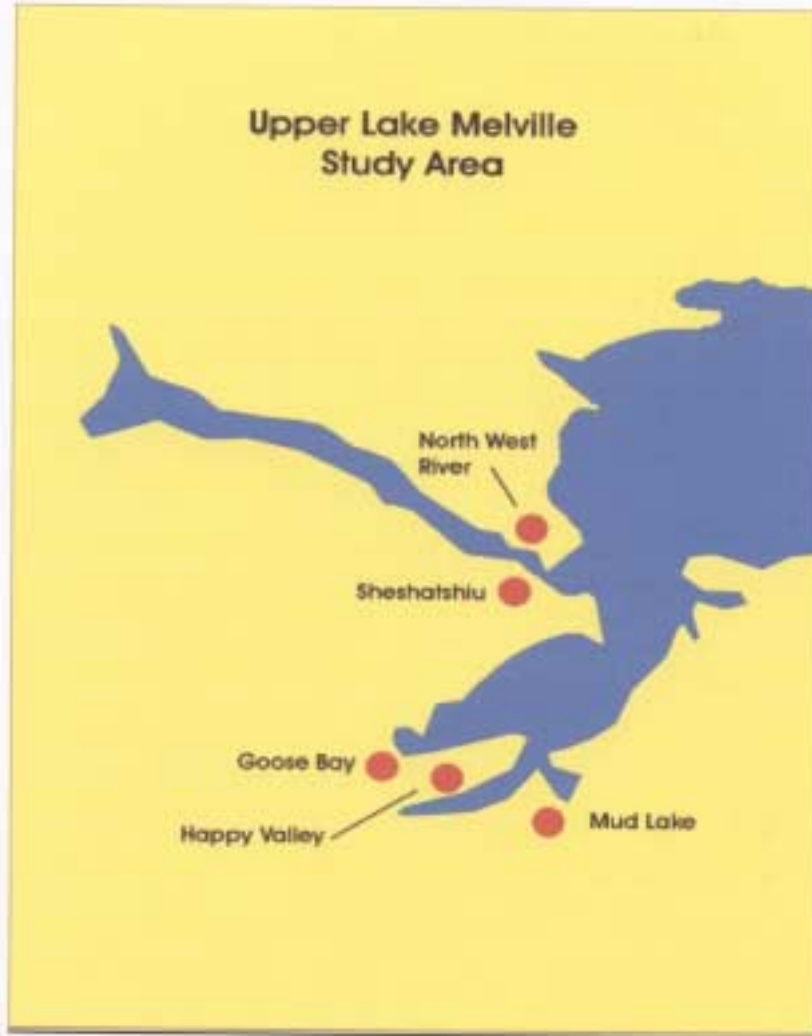
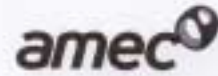
Economic Impact of Military Flight Training in Labrador and Northeastern Quebec  
Institute for Environmental Monitoring and Research  
Happy Valley-Goose Bay, Labrador, Newfoundland, TF18804  
August, 2004



Economic Impact of Military Flight Training in Labrador and Northeastern Quebec  
Institute for Environmental Monitoring and Research  
Happy Valley-Goose Bay, Labrador, Newfoundland, TF18804  
August, 2004



Economic Impact of Military Flight Training in Labrador and Northeastern Quebec  
Institute for Environmental Monitoring and Research  
Happy Valley-Goose Bay, Labrador, Newfoundland, TF18804  
August, 2004



## **1.0 INTRODUCTION**

Le rapport de la présente étude met à jour les données des rapports sur les incidences économiques du programme d'entraînement à basse altitude au Labrador et dans le Nord-Est du Québec soumis à l'Institut pour la surveillance et la recherche environnementales en novembre 2000 et en août 2002. Ces études évaluent qualitativement et quantitativement les incidences économiques du programme d'entraînement militaire aérien sur la région supérieure du lac Melville au Labrador, le Nord-Est du Québec et la province de Terre-Neuve et Labrador pour les années 1999, 2001 et 2002 (rapports produits en 2000, 2002 et 2003).

## **1.1 CONTEXTE**

En janvier 1994, un Énoncé des incidences environnementales des activités militaires aériennes au Labrador et au Québec était soumis à l'Agence canadienne d'évaluation environnementale. Par suite de cette présentation, la commission d'évaluation environnementale nommée pour examiner ces activités a fait plusieurs recommandations, dont l'une était de créer l'Institut pour la surveillance et la recherche environnementales (ISRE). L'ISRE a été établi en décembre 1995 dans le but d'examiner les incidences des vols d'entraînement militaire à basse altitude au Labrador et dans le Nord-Est du Québec, effectués à partir de la Base des Forces canadiennes à Goose Bay.

Le Groupe de travail sur l'atténuation «en ville» (groupe de travail) de l'Institut, ainsi que plusieurs groupes, dont des conseils municipaux et des sociétés de développement, ont insisté sur l'importance des incidences du programme d'entraînement militaire aérien sur l'économie du Labrador et du Nord-Est du Québec en général et de la région supérieure du lac Melville en particulier. Le groupe de travail a recommandé au comité d'examen scientifique de l'Institut de faire une étude des facteurs liés aux vols à basse altitude pour déterminer les effets sur l'économie locale.

L'étude a été approuvée par le comité d'examen scientifique en mai 1998, le cadre de référence a été élaboré, un appel d'offres a été lancé et un contrat a été accordé. Le premier rapport a été soumis au groupe de travail qui l'a accepté en novembre 2000. Peu après, le groupe de travail a recommandé de mettre les données à jour tous les deux ans. En conséquence, un appel d'offres a été lancé le 14 novembre 2001, un deuxième contrat a été accordé et un rapport a été soumis à l'ISRE qui l'a approuvé en août 2002. Puisque ces rapports d'études fournissent le seul point de vue global objectif de l'économie du Labrador et, dans une moindre mesure, de l'économie de la province et du Nord-Est du Québec, ils sont très demandés par les ministères, les organisations et les entreprises. Par conséquent, l'ISRE a décidé de mettre les données à jour chaque année. Suite à un appel d'offres, une autre étude a donc été entreprise pour déterminer les changements qui s'étaient produits depuis les études de 2000 et de 2002. Les auteurs du rapport recommandent à toute personne qui s'intéresse à l'économie de la région de consulter les trois rapports.

En 1994, les activités du programme d'entraînement militaire aérien dans la région de Happy Valley-Goose Bay ont subi d'importants changements en raison des mesures de réduction des coûts, d'une réduction supplémentaire des effectifs et de l'adoption d'un cadre de prestation de rechange des services. Ces changements ont eu un impact psychologique et économique important dans la région supérieure du lac Melville et un certain impact sur l'économie du Labrador, du Nord-Est du Québec et de la province de Terre-Neuve et Labrador. Les trois études évaluent quantitativement et qualitativement les incidences économiques du programme d'entraînement militaire aérien dans la zone d'étude de la région supérieure du lac Melville; elles évaluent également d'autres changements qui se sont produits dans l'économie de la zone d'étude et au Labrador (dans une moindre mesure) depuis 1993.

Ces trois études sont également importantes parce qu'elles ont été réalisées grâce à la coopération de nombreuses personnes représentant divers groupes intéressés, dont les militaires, des groupes autochtones, des municipalités, des entreprises, des services communautaires et d'enseignement. Par conséquent, ces études établissent une méthode, un modèle et des données pour une recherche socio-économique périodique et ont, pour les membres du groupe de travail, une valeur informative en vue de programmes et de politiques futures et d'études ultérieures.

## **1.2 OBJECTIFS**

La présente étude a pour objectif de mettre à jour les données des études de 2000 et de 2002 en ce qui concerne :

- les tendances de l'emploi (pour les militaires et les civils) à la BFC de Goose Bay;
- les dépenses directes autorisées par le ministère de la Défense nationale (MDN) pour l'achat de biens et services à des fournisseurs du centre du Labrador et du Nord-Est du Québec;
- les dépenses indirectes (dépenses des revenus) faites dans le centre du Labrador par les membres du personnel de la Base, y compris les stagiaires militaires;
- les avantages secondaires, le cas échéant, d'activités militaires pour ce qui est de la diversification économique et de la formation dans le centre du Labrador.

De plus, la présente étude :

- donne une description détaillée de l'économie passée et actuelle de la région pour évaluer les incidences du projet sur les industries primaires, secondaires et tertiaires;
- examine les politiques, procédures et pratiques du MDN pour déterminer si elles respectent l'esprit et l'intention des recommandations 16 à 18 de la CEE en 1994 et les besoins de la Base en matière de main-d'oeuvre, les ressources en main-d'oeuvre, les

déséquilibres entre les besoins et les ressources en main-d'oeuvre, le succès des stratégies mises en oeuvre par le MDN pour corriger les déséquilibres et les objectifs de formation et de recrutement.

## **1.3 MÉTHODES**

### **1.3.1 Questions à aborder et examen des méthodes**

La première étape de cette évaluation d'incidences économiques fut d'examiner les rapports des études de 2000 et de 2002 pour :

- déterminer la gamme de données et de questions économiques à aborder;
- déterminer les points faibles de la collecte et de l'analyse précédentes des données;
- déterminer quelles données précédentes seraient importantes pour comprendre l'économie de la zone d'étude.

### **1.3.2 Données de référence**

Les données de référence ont été obtenues des sources suivantes :

- Statistique Canada, l'Agence de la statistique de Terre-Neuve et des ministères en ce qui concerne les données secondaires pour les principaux secteurs économiques;
- 40 personnes de la zone d'étude et environ 40 personnes de l'extérieur de la zone d'étude, chacune représentant un organisme gouvernemental, un secteur industriel ou un organisme communautaire en ce qui concerne les données primaires. Cette approche a non seulement aidé à assurer la précision des processus de compte rendu et de vérification, mais a également facilité l'intégration de précieuses informations anecdotiques.

Dans la mesure du possible, des données ont été recueillies pour la période 2001-2002. Toutefois, parce que les méthodes de collecte des données économiques étaient différentes, les données de tous les secteurs économiques ne peuvent pas être traitées de la même façon.

### **1.3.3 Évaluation des incidences**

Les incidences économiques du programme d'entraînement militaire aérien ont surtout été évaluées au moyen d'un modèle des entrées-sorties (E-S). Le modèle informatique E-S utilise des données sur les incidences directes (achat de biens et services par l'Escadre 5 de Goose Bay et emploi direct à la Base) et utilise un algorithme pour estimer les incidences indirectes (résultant d'achats interindustriels de biens et services) et les incidences secondaires (dépenses des salaires gagnés lors d'activités directes et indirectes). Les incidences économiques sont évaluées pour le Labrador et la province de Terre-Neuve et Labrador.

Le modèle E-S estime les sorties brutes et le mouvement des revenus liés à une activité économique particulière en suivant la transmission d'une perturbation aléatoire dans un régime économique. Les incidences sont habituellement estimées en fonction de l'augmentation de la production industrielles, des revenus gagnés par des propriétaires de ressources et de l'emploi. Une description complète du processus E-S se trouve à l'annexe D.

De plus, des personnes qui connaissent bien le milieu militaire et la communauté ont été interrogées. Leurs renseignements ont aidé à évaluer les incidences économiques du programme d'entraînement militaire aérien sur les indicateurs économiques de divers secteurs.

Pour la plupart des secteurs primaires, secondaires et tertiaires, les incidences calculées par le modèle E-S, les données qualitatives de base et l'évaluation n'ont pas beaucoup changé depuis le rapport de 2002. Toutefois, toutes les données quantitatives telles que calculées par le modèle E-S et toutes les descriptions qualitatives ont été mises à jour pour refléter les conditions de 2002.

#### **1.3.4 Aspect limitatif**

La plupart des données statistiques ont été obtenues de Statistique Canada et sont basées en grande partie sur les données recueillies tous les cinq ans lors du recensement, ce qui met dans l'impossibilité d'utiliser des données intérimaires pour évaluer l'évolution à court terme des indicateurs économiques. Dans la mesure du possible, des données intérimaires ont été recueillies d'autres sources, par exemple, des ministères du gouvernement provincial. Une grande partie des données du recensement de 2001 n'étaient pas disponibles pour l'étude de 2002. La situation a été rectifiée pour la présente étude, puisque tous les indicateurs de performance économique choisis (voir annexe A) sont basés sur des données du recensement de 2001.

Tel que demandé dans le cadre de référence, le rapport de l'étude de 2000 renfermait de l'information qualitative au sujet de l'économie non salariale. Toutefois, les méthodes prévues dans l'EIE de 1994 pour obtenir des données de base sur l'économie non salariale n'étaient pas suffisamment rigoureuses pour produire de bonnes données. Même si les cartes indiquaient la répartition de l'utilisation des ressources, elles ne tenaient pas compte d'autres régions qui auraient été oubliées parce que certaines personnes n'auraient pas été interrogées. Parce que les données de base étaient peu fiables, la mesure des changements a été problématique. Même si les données de référence étaient satisfaisantes, il faudrait une étude complète de l'exploitation avec une méthode appropriée pour que les changements indiqués soient appuyés sur des données quantitatives valables.

Par conséquent, aucune information n'est fournie sur l'économie non salariale ou sur l'exploitation de la ressource par les Inuit, les Innu et les Métis, puisque cette information est seulement disponible de sources anecdotiques.

## **1.4 APPROCHE**

Les approches géographique et temporelle ont été utilisées dans cette étude pour définir les incidences du programme d'entraînement militaire. Pour faciliter la lecture du rapport, la région supérieure du lac Melville est désignée sous le nom de zone d'étude et l'Escadre 5 (ou la BFC) de Goose Bay est désignée sous le nom de Base.

### **1.4.1 Régions touchées par le programme de vols à basse altitude à la BFC de Goose Bay**

Comme installation militaire, la Base des Forces canadiennes à Goose Bay (la Base) a une zone d'opération distincte. À la Base, les installations au sol, le logement du personnel et les services de soutien se trouvent à Happy Valley-Goose Bay. L'activité aérienne se passe au-dessus de la zone d'entraînement à basse altitude (ZEBA) et du polygone de tir à blanc (PTA). Sa zone d'opération comme installation économique, qui achète des biens et services et verse des salaires aux employés qui à leur tour achètent des biens et services, est moins bien définie. Bien que plusieurs avantages reviennent à l'économie locale, la Base génère des incidences économiques dans le reste de la province de Terre-Neuve, des parties du Québec et le reste du Canada.

Les dépenses à la Base consistent à payer les frais de fonctionnement et d'entretien. L'argent utilisé pour acheter des biens locaux provient de l'extérieur de la communauté et entre donc dans l'économie locale comme de l'argent frais. Par contre, l'argent dépensé pour des articles spécialisés de production non locale est considéré comme une fuite de capitaux. L'impact de ces dépenses est évalué dans la présente étude au moyen d'un modèle des entrées-sorties (décrit à 2.2) qui suit les incidences directes, indirectes et secondaires de la Base au Labrador et tient compte des fuites en attribuant ces avantages au reste de la province de Terre-Neuve et Labrador ou au reste du Canada.

### **1.4.2 Portée géographique et temporelle**

#### **1.4.2.1 Limites géographiques**

La portée de l'étude a été déterminée pour inclure toutes les régions touchées économiquement par les activités d'entraînement à basse altitude. Le niveau ou l'intensité de l'incidence a déterminé la portée de l'évaluation (la région où les incidences de la Base sont les plus importantes ont fait l'objet d'un examen plus minutieux et la région où les incidences sont faibles ou minimales a fait l'objet de moins d'attention). Avec cette approche, il y a moins de chances d'oublier des régions où pourraient se produire des effets de contagion même si certaines zones d'exercice sont éloignées.

Par conséquent, quatre régions sont déterminées et décrites en ordre décroissant selon l'importance des incidences économiques. Les cartes ci-jointes indiquent où se trouvent ces régions.

## **1. Région supérieure du lac Melville**

Quand une première piste a été aménagée sur un plateau à Goose Bay, Happy Valley a été créé comme un centre domiciliaire et de services commerciaux. Quand la Base s'est établie dans la communauté, ses effets se sont étendus sur la région supérieure du lac Melville. Par conséquent, les villes de Happy Valley-Goose Bay et de North West River bénéficient d'abord des incidences de la Base, puis viennent les villes de Mud Lake et de Sheshatshiu qui se trouvent également sur les rives du lac Melville.

La population de la région supérieure du lac Melville est de 9 654 personnes. Happy Valley-Goose Bay compte 7 969 habitants et North West River 551 (recensement de 2001). La subdivision de recensement 10c, qui comprend Sheshatshiu et Mud Lake, compte 1 134 habitants selon le recensement de 2001. Selon le recensement de 1996, Mud Lake comptait 77 habitants et, selon toute vraisemblance, la population de Mud Lake a diminué entre 1996 et 2001. Bien que la superficie de la région supérieure du lac Melville soit d'environ 70 000 kilomètres carrés, l'activité économique est concentrée dans le secteur de 500 km<sup>2</sup> qui entoure HV-GB (voir carte 1).

L'étude des effets et des incidences a été centrée sur la région supérieure du lac Melville et une grande partie des données de référence et de l'information qualitative d'appui concerne cette région. Parce que la précision d'un modèle E-S diminue considérablement au niveau infraprovincial, l'évaluation économique quantitative est axée sur l'économie du Labrador. Étant donné que l'activité est concentrée à Happy Valley-Goose Bay et dans les environs et autour de Labrador City-Wabush dans une moindre mesure, on peut supposer qu'une grande partie des incidences attribuées par le modèle E-S au Labrador peuvent également être attribuées à la région supérieure du lac Melville.

## **2. Labrador**

Le Labrador, partie continentale de la province de Terre-Neuve et Labrador, comprend cinq sous-régions : la côte nord du Labrador, l'ouest du Labrador, la région supérieure du lac Melville, l'est du Labrador et Labrador Straits. Le Labrador couvre une superficie de 265 400 km<sup>2</sup> et est une région peu peuplée. La ZEBA couvre une grande partie du Labrador (voir carte 2).

Comme mentionné ci-dessus, le modèle E-S quantifie les incidences économiques du programme d'entraînement à basse altitude sur le Labrador.

## **3. Province de Terre-Neuve et Labrador**

La dixième province du Canada englobe l'île de Terre-Neuve et l'est de la péninsule du Labrador. La province de Terre-Neuve et Labrador constitue la troisième zone d'étude. Le modèle E-S évalue les incidences économiques sur la province de Terre-Neuve et Labrador.

#### **4. Québec**

Le Québec a été considéré comme une quatrième zone d'étude pour deux raisons : d'abord la ZEBa couvre des parties du Québec au sud et à l'ouest du Labrador et il se peut que la Base ait des incidences indirectes ou secondaires sur l'économie du Québec. Pour essayer d'évaluer toutes les incidences et étant donné que cette région du Québec est peu peuplée, une grande zone a été choisie intentionnellement. Elle comprend deux régions administratives. La première, le Nord du Québec, dont la population représente 0,05 % de celle du Québec, est une grande étendue de terre (840 000 km<sup>2</sup>) au nord du 49<sup>e</sup> parallèle, qui s'étend de la baie James à l'ouest, à la frontière du Labrador à l'est et à la baie d'Ungava au nord. La deuxième est la Côte-Nord, une région qui touche le Saint-Laurent au sud et le Labrador au nord. Le littoral, de Tadoussac à Natashquan, s'étend sur 1 300 km. Cette région est peu peuplée; 90 % des 106 000 habitants vivent sur le bord du fleuve Saint-Laurent. La moitié de la population vit à Sept-Îles ou à Baie-Comeau, deux villes très éloignées de la ZEBa. Pour les besoins de la présente étude, toute cette région est considérée comme la zone d'étude du Québec (voir carte 3).

La province de Québec a divisé la Côte-Nord en six sous-régions et, lorsqu'il y a lieu, des observations sont faites concernant la MRC de Minganie parce que l'extrémité sud de la ZEBa déborde sur une partie de cette sous-région.

Les données de cette région du Québec n'ont pas été introduites dans le modèle E-S parce qu'il n'y avait pas de données suffisantes relatives à l'économie pour déterminer avec précision des incidences directes, indirectes et secondaires.

##### **1.4.2.2 Limites temporelles**

Les informations statistiques contenues dans le présent rapport ont été obtenues de nombreux organismes et ministères. Un grand nombre des indicateurs économiques sont basés sur les données des recensements de Statistique Canada effectués tous les cinq ans.<sup>1</sup> Le dernier recensement a été fait en 2001 et ses données ont été utilisées lorsqu'il y avait lieu. Dans certains domaines, les données sont compilées chaque année et dans ces cas, ce sont les chiffres les plus récents qui ont été utilisés.

#### **1.5 CONSULTATION DU PUBLIC**

Pour que les renseignements statistiques soient équilibrés, enrichis et réalistes, un processus a été établi pour interroger des personnes-clés. Environ 80 personnes ont été interrogées, dont la plupart vivaient dans la zone d'étude et connaissaient bien un ou plusieurs indicateurs économiques importants ainsi que les activités de la Base.

---

<sup>1</sup> Le Labrador se trouve dans la division de recensement 10, alors que la région supérieure du lac Melville se trouve dans la subdivision 10C. La zone d'étude dans la province de Québec comprend les subdivisions 95 à 99 inclusivement : la Haute-Côte-Nord, Manicouagan, Sept-Rivières – Caniapiscou, Minganie – Basse-Côte-Nord et le Nord-du-Québec.

## 1.6 STRUCTURE DU RAPPORT

Les deux rapports précédents présentaient l'information dans l'ordre suivant :

- Indicateurs de performance choisis;
- Sections séparées concernant les salaires pour les secteurs primaires, secondaires et tertiaires dans les zones désignées (zone d'étude, Labrador, la province de Terre-Neuve et Labrador et le Nord-Est du Québec);
- Incidences économiques;
- Mesures d'atténuation du MDN.

Le présent rapport a été structuré différemment pour en faciliter la lecture. Il fait seulement état des incidences économiques qualitatives et quantitatives de la Base sur l'économie de la région supérieure du lac Melville, du Labrador, de la province de Terre-Neuve et Labrador et du Nord-Est du Québec. Les indicateurs de performance choisis et les données de base concernant les salaires pour les divers secteurs se trouvent aux annexes A et B.

La première section comporte les renseignements généraux et la méthode.

La deuxième section traite de l'évaluation des incidences économiques de la Base sur le Labrador et la province de Terre-Neuve et Labrador. Elle décrit les incidences économiques en fonction du produit intérieur brut (PIB) et de l'emploi (années-personnes) générés par les dépenses directes associées à la Base. Les incidences économiques sont estimées à partir d'un éventail des dépenses directes associées à l'Escadre 5 de Goose Bay, qui sont attribuées à divers secteurs industriels. Les données obtenues de l'éventail des dépenses sont introduites dans le modèle économique des entrées-sorties qui évalue les incidences économiques telles que présentées dans la deuxième section.

La troisième section présente par secteur des données qualitatives et des données quantitatives relatives aux incidences indirectes et secondaires de la Base sur la zone d'étude et dans une moindre mesure sur le reste du Labrador, la province de Terre-Neuve et Labrador et le Nord-Est du Québec.

La quatrième section présente l'examen du succès obtenu à ce jour concernant les mesures d'atténuation du MDN telles qu'exposées dans l'EIE de 1994, les recommandations de la commission et la décision du gouvernement.

La cinquième section présente la conclusion qui est basée sur le contenu des quatre sections précédentes.

L'annexe A présente la description et l'analyse des indicateurs économiques pertinents ainsi que les performances passées et actuelles. La description et l'analyse portent surtout sur les données relatives à la zone d'étude parce que c'est là que les incidences se font le plus ressentir. Ces données ne sont pas seulement pertinentes pour la présente étude, mais sont

également utiles à toute personne qui veut connaître et comprendre l'évolution des indicateurs de performance économique au Labrador comme la population, l'âge, l'éducation, l'emploi, le revenu et le revenu de transfert.

L'annexe B présente des données quantitatives et qualitatives sur l'économie salariale de la zone d'étude, du Labrador, de la province de Terre-Neuve et Labrador et du Nord-Est du Québec. Ces données ne sont pas seulement pertinentes pour la présente étude, mais sont également utiles à toute personne qui veut connaître la situation actuelle dans les divers secteurs économiques au Labrador, dans la province de Terre-Neuve et Labrador et dans le Nord-Est du Québec et ce qui s'y est produit au cours des dernières années.

L'annexe C présente les données qui ont permis de tirer des conclusions en ce qui concerne le Labrador, la province de Terre-Neuve et Labrador et la zone d'étude au Québec. L'annexe D présente des renseignements complémentaires sur le modèle E-S. La bibliographie se trouve à l'annexe E et la liste des personnes interrogées se trouve à l'annexe F. L'annexe G présente les recommandations de la commission d'évaluation environnementale concernant les activités militaires aériennes au Labrador et au Québec (janvier 1994) et ce qui a été fait.

## **1.7 CONTEXTE MILITAIRE**

En septembre 1941, la Base militaire de Goose Bay a été établie au confluent du fleuve Churchill et du lac Melville. Elle a d'abord été utilisée comme base aérienne pour appuyer le service de livraison d'avions entre l'Europe et les États-Unis. Dans les années 50, elle est devenue une base de soutien pour le Commandement aérien stratégique et sa population a connu une croissance rapide avec l'arrivée de 12 000 militaires et leur famille. Dans les années 60, la Base était utilisée pour l'entraînement à basse altitude, principalement par les Forces aériennes royales (RAF), mais la présence des militaires canadiens ne passait pas inaperçue.

Dans les années 80, la technologie s'était développée et Goose Bay a été considérée de moins en moins comme un point d'escale entre l'Europe et l'Amérique du Nord et de plus en plus comme un endroit éloigné des secteurs à forte densité de population. Le programme d'entraînement à basse altitude a pris de l'ampleur avec l'arrivée des Forces aériennes allemandes (GAF) en 1981 et des Forces aériennes royales néerlandaises (RNLAf) en 1985. En 1986, le Canada et les alliés de l'OTAN signaient un protocole d'entente multinational de 10 ans qui autorisait les alliés à envoyer des aéronefs et du personnel à Goose Bay. Peu après, le gouvernement du Canada a proposé Goose Bay comme Centre d'entraînement de chasse tactique de l'OTAN, ce qui a entraîné une modernisation de la Base. Toutefois, à la fin de la «Guerre froide» en 1990, le projet de l'OTAN a été annulé. À partir de ce moment-là, les activités à la Base ont été réduites.

Voici la suite des événements les plus importants :

- 1991 : Les Forces aériennes des États-Unis (USAF) se retirent.
- 1994 : La Base reçoit l'ordre de réduire ses coûts de 25 %.
- 1995 : Le MDN annonce l'adoption d'un cadre de prestation de rechange des services pour les opérations de la Base.
- 1997 : Le MDN fait une demande de propositions pour la prestation de biens et services à l'Escadre 5 de Goose Bay. Le contrat est accordé à *Serco Facilities Management Inc.*
- 2000 : Les Forces aériennes italiennes commencent leur entraînement à la Base.
- 2001 : Les Forces aériennes françaises commencent à s'entraîner à la Base sous l'égide des GAF. Toutefois, elles font bientôt savoir qu'elles ne retourneront pas jusqu'à ce qu'on offre un programme plus vaste d'entraînement.
- 2002 : Les Forces aériennes royales réduisent le nombre de familles de 123 à 26.
- 2003 : Les Forces aériennes royales néerlandaises avertissent qu'elles ne retourneront pas pour la saison des vols de 2003 et qu'elles cesseront toutes leurs opérations à l'Escadre 5 de Goose Bay à compter du 1<sup>er</sup> mars 2004 (13 février).
- 2003 : Travaux publics et Services gouvernementaux Canada accorde à Serco un deuxième contrat pour fournir une gamme de services de soutien. Ce contrat assure entre 290 et 350 emplois et représente environ 550 millions de dollars canadiens sur une période de 11 ans (février).
- 2003 : Les Forces aériennes allemandes, qui soutiennent presque la moitié de l'activité de la Base, confirment qu'elles quitteront Goose Bay en 2005 (2 septembre).
- 2006 : Le PE avec les alliés expire.

**Entre 1994 et 1999, le nombre d'employés du MDN est passé de 1 500 à 113.**

Le tableau 1 indique le nombre d'employés du MDN et de Serco pour la période de 1999-2003.

	<b>1999-2000</b>	<b>2000-2001</b>	<b>2001-2002</b>	<b>2002-2003</b>
Employés militaires	91	94	94	94
Employés civils (fonds publics)	24	25	25	27
Employés civils (fonds non publics)	88	99	89	85
Employés permanents de Serco	412	419	414	340
Employés temporaires de Serco	20	23	40	28
Total	635	660	662	574

(1) Équivalent temps plein

## **2.0 ÉVALUATION DES INCIDENCES ÉCONOMIQUES DE L'ESCADRE 5 DE GOOSE BAY**

### **2.1 VUE D'ENSEMBLE DE L'ÉCONOMIE**

Le Labrador a de nombreuses richesses naturelles dont plusieurs n'ont pas encore été exploitées. Entre 1999 et 2002, l'économie du Labrador était en régression en raison d'une diminution des exportations de minerais de l'ouest du Labrador et l'absence de progrès dans le développement des projets de Voisey's Bay et d'aménagement hydroélectrique du cours inférieur du fleuve Churchill. Toutefois, un vent d'optimisme souffle sur le Labrador depuis que le gouvernement provincial a donné le feu vert au projet de Voisey's Bay le 7 octobre 2002. Le fait que la *Voisey's Bay Nickel Company* a accordé avant la fin de 2002 des contrats de plus de 30 millions de dollars, dont une grande partie pour des travaux au Labrador, a relancé tout de suite l'économie du Labrador. À long terme, cela créera plus de 1 000 emplois (années-personnes), dont la plupart au Labrador. D'autres signes encourageants pour l'économie du Labrador sont la construction du dernier tronçon d'une route entre l'ouest du Labrador et Labrador Straits qui commencera en 2004 pour être terminée en 2010, ce qui donnera :

- de nouvelles possibilités d'exploitation forestière sur la rive sud du fleuve Churchill;
- des frais de transport moins élevés;
- une augmentation du tourisme.

L'enthousiasme au sujet de ces nouvelles possibilités a été quelque peu modéré par l'annonce des alliés d'une diminution d'activités à l'Escadre 5 de Goose Bay, par l'incertitude continue en ce qui concerne la pêche et par l'inquiétude générale au sujet des pronostics à long terme par suite de la dépendance du Labrador sur les ressources naturelles, ce qui le rend vulnérable à la fluctuation des prix de ces matières premières.

Une description plus détaillée de l'économie de la zone d'étude, particulièrement du commerce général, se trouve à la section 7.3.2. de l'annexe B.

L'économie de la zone d'étude du Québec, en particulier le Nord du Québec, est fondée en grande partie sur le développement industriel des ressources naturelles, généralement grâce à des investissements provenant de l'extérieur de la région. Cela entraîne des cycles économiques déterminés en partie par le prix des produits de base et contribue à des hausses et à des baisses sur une période assez courte. Par exemple, la baisse du prix de la pâte à papier et des contingents d'exportation aux É.-U. provoque des arrêts temporaires de production.

Le Nord du Québec est régi par la Convention de la Baie James et du Nord québécois (CBJNQ) par laquelle les Cris et les Inuit ont renoncé à leurs droits ancestraux en échange d'un montant compensatoire monétaire et la propriété d'une partie (1,6 %) du territoire et des droits exclusifs de chasse et de pêche sur plus de 18 % du territoire. De plus, ils ont obtenu des droits exclusifs de chasse et de pêche de certains animaux et poissons et d'un accès préférentiel au reste du territoire. Le gouvernement du Québec s'est engagé à promouvoir le développement économique et social des Cris, des Naskapis et des Inuit tout en garantissant leur droit aux moyens traditionnels de subsistance.

Les investissements publics et privés dans la région du Québec en 1995 se sont élevés à 2,67 milliards de dollars, soit 46,5 % du secteur privé et 51,5 % du gouvernement provincial. Le secteur tertiaire a bénéficié de 69,4 % des investissements.

En 2002, les dépenses d'investissement (secteurs public et privé) au Québec s'élevaient à 38 milliards de dollars et les dépenses d'investissement dans la région de la Côte-Nord s'élevaient à 1,5 milliard de dollars en 2002, soit 3,8 % du total des dépenses d'investissement dans la province de Québec. Dans la région de la Côte-Nord, 25,7 % des dépenses d'investissement provenaient du secteur privé et 74,3 % du secteur public. Les dépenses totales d'investissement dans le Nord du Québec étaient de 508,7 millions de dollars, soit 1,3 % des dépenses totales d'investissement dans la province de Québec. De ce montant, 30,2 % provenaient du secteur privé et 69,8 % du secteur public.

Dans la région de la Côte-Nord, 81,5 % des dépenses d'investissement ont été faites dans le secteur tertiaire, 8,9 %, dans le secteur primaire, 6,9 % dans le secteur secondaire et 2,7 % dans le secteur du logement.

Dans la région du Nord du Québec, 79,9 % des dépenses d'investissement ont été faites dans le secteur tertiaire, 13,1 %, dans le secteur primaire, 4,4 % dans le secteur secondaire et 2,6 % dans le secteur du logement.

Les données de base concernant chacun des secteurs économiques (primaire, secondaire et tertiaire) se trouvent à l'annexe B. Les pages suivantes traitent des incidences des activités de la Base en 2002 sur chacun de ces secteurs.

## 2.2 ÉVALUATION DES INCIDENCES ÉCONOMIQUES DE L'ESCADRE 5 DE GOOSE BAY

### 2.2.1 Données économiques

Les données suivantes, obtenues de l'Escadre 5 de Goose Bay, ont été introduites dans le modèle des entrées-sorties (E-S). Quand les données n'étaient pas disponibles, des estimations ont été faites à partir des meilleures données possibles et des inférences les plus logiques. Tous les montants sont exprimés selon le cours du dollar en 2000. Une liste complète des données E-S avec les hypothèses expliquées en détail se trouvent à l'annexe D.

<b>Tableau 2 – Nombre d'employés – Équivalent temps plein (2002)</b>		
Militaires	94	Ministère de la Défense nationale
Civils (fonds publics)	27	
Civils (fonds non publics)	85	Les employés civils qui travaillent à la Base à temps plein et à temps partiel et sont payés à partir de fonds non publics sont considérés comme équivalents temps plein et leurs dépenses familiales sont considérées comme des incidences indirectes et secondaires.
Serco	368	Fournisseur de services choisi suite à un appel d'offres.
Alliés permanents	240	Corrigés parce qu'ils vivent à Happy Valley-Goose Bay 6 ou 7 mois par année.
Total	814	

Selon l'étude de 2001, le nombre total d'employés était de 786.

<b>Tableau 3 – Salaires en million \$ (2002)</b>		
Employés militaires	5,93	
Employés civils	1,36	
Indemnités de voyage	0,49	
Fonds non publics	0	Les salaires découlent des dépenses des militaires, civils et alliés, déjà considérées.
Alliés permanents	7,37	Moins de militaires alliés qu'en 1999. Les estimations de l'étude de 1999 ont été corrigées en fonction de l'inflation et réduites pour tenir compte de la seule portion qui reste au Canada.
Total	15,15	

Selon l'étude de 2001, le montant total des salaires s'élevait à 13,32 millions de dollars.

<b>Tableau 4 – Dépenses des alliés (2002)</b>		
Alliés de passage	7 085	
Alliés permanents		
RAF	455 467 \$	Les dépenses des militaires de passage selon l'étude de 1993 ont été corrigées en fonction de l'inflation.
GAF	3 039 653 \$	
RNLAF	569 942 \$	
Dépenses totales en millions \$	4 065	

Selon l'étude de 2001, le montant total des dépenses s'élevait à 5,74 millions de dollars.

<b>Tableau 5 – Dépenses de fonctionnement, d'entretien et de construction en million \$ (2002)</b>		
Contrat Serco	31,132	Ne comprend pas les salaires
Contrats CCC	1,43	Comprend les contrats de conciergerie pour RAF, GAF et RNLAF
Construction	6,426	Comprend la construction effectuée par Serco, Construction de Défense Canada et Bureau de logement des Forces canadiennes.
Autres contrats	38,977	Comprend carburant d'aviation, oxygène liquide, électricité, chauffage central, versements au lieu de taxes, conciergerie et divers.
Total	77,97	

Selon l'étude de 2001, le montant total des dépenses de fonctionnement, d'entretien et de construction s'élevait à 61,67 millions de dollars.

## 2.2.2 Modèle entrées-sorties

### Caractéristiques

La présente section traite des incidences économiques liées à l'opération de la Base de Goose Bay. Les incidences économiques au Labrador sont estimées au moyen d'une version privatisée du modèle de Statistique Canada. L'unité de traitement des incidences a été adaptée à la zone d'étude. Plusieurs paramètres ont été créés à partir d'une étude de l'économie locale qui avait été faite pour le premier EIE en vue de l'installation de l'OTAN au milieu des années 80. Ils ont ensuite été mis à jour et développés pour le rapport technique n° 14 de 1993, puis mis à jour pour les études de 2000 et de 2002. Ce modèle est réglé pour une économie et une situation très précises et il n'est pas conseillé de tirer des conclusions au sujet d'autres situations à partir des données obtenues. Les industries de l'économie locale dépendent d'autres industries pour la fourniture de biens intermédiaires. Le modèle des entrées-sorties tient compte de ce rapport. Puisque les fonctions de production industrielle sont linéaires et que les entrées sont en proportions fixes, les économies et les déséconomies d'échelle ne sont pas possibles.

Il faut souligner que toute augmentation significative du prix du carburant, un produit de base important pour la zone d'étude, peut avoir des répercussions sur la relation interindustrielle. Puisque les prix et les salaires dans un modèle des entrées-sorties supposent que les prix et les salaires sont fixes, les résultats des incidences ne reflètent peut-être pas la réalité.

Un modèle entrées-sorties n'identifie pas les aspects négatifs liés aux incidences d'un projet ou d'une activité en fonction de la rareté des ressources. Le modèle E-S n'est pas axé sur la disponibilité et ne calcule pas l'augmentation des coûts liée à l'augmentation des coûts des entrées quand les sorties augmentent. Il ne tient pas compte des pressions sur les ressources, des engorgements de la production ou des restrictions sur les entrées. L'assomption des prix fixes et l'absence d'un calendrier dynamique empêchent l'évaluation des incidences de l'inflation.

Pour l'analyse, nous avons eu recours à deux versions du modèle des entrées-sorties. Le modèle ouvert, où les revenus des ménages générés au cours de la production ne sont pas dépensés de nouveau et traités comme des fuites du système, est utilisé pour déterminer les incidences indirectes. Dans le modèle ouvert, seules les incidences des dépenses interindustrielles sont analysées. Nous avons aussi utilisé un modèle fermé où les revenus générés au cours de la production sont dépensés pour des biens et services, des taxes et des épargnes pour générer les incidences secondaires. La variante «fermé» est généralement fermée en ce qui concerne le secteur des ménages. Par conséquent, les revenus générés par des demandes finales sont dépensés de nouveau par le secteur des ménages pour des biens et services de consommation et des taxes ou sont mis de côté. Dans le modèle fermé, l'impôt sur les revenus des particuliers et les épargnes sont considérés comme des fuites du secteur des ménages.

Les assomptions et conditions suivantes constituent la base du fonctionnement du modèle :

- Les incidences des emplois et des revenus comprennent trois composantes : incidences directes (achat direct de biens et services et salaires du personnel de l'Escadre 5 de Goose Bay), incidences indirectes (achat interindustriel de biens et services) et incidences secondaires (dépense de revenus gagnés dans des activités directes et indirectes).
- Le modèle utilise des coefficients fixes, puisqu'il est réglé pour une estimation ponctuelle. Par conséquent, le rapport entre le revenu et l'emploi est linéaire.
- Tous les prix et salaires sont fixes et sont exprimés selon le cours du dollar en 2002.
- Le modèle suppose qu'une augmentation des ventes dans une industrie entraînera l'embauche de main-d'oeuvre. (En réalité, il est peu probable qu'une industrie augmente sa main-d'oeuvre dans la même proportion que l'augmentation de ses ventes. De plus, si le suremploi est généralisé dans le système économique, une augmentation des ventes ne nécessiterait pas vraiment la même augmentation de main-d'oeuvre.) Par conséquent, les

estimations des incidences sur l'emploi générées par le modèle des entrées-sorties devraient être considérées comme des estimations d'emplois possibles.

- L'emploi est exprimé en terme d'années-personnes. Une année-personne est l'équivalent de l'emploi à temps plein pour une personne toute l'année. Si deux personnes travaillent pendant six mois d'une année ou si deux personnes travaillent chacune à demi-temps pendant une année, cela équivaut à une année-personne.
- Des importations créent des fuites d'argent à l'extérieur de l'économie régionale. Dans une économie comme celle du centre du Labrador, la plupart des biens sont importés d'ailleurs.
- Le revenu se mesure en fonction du produit intérieur brut (PIB direct et indirect) et se définit comme la valeur de la production brute dans l'économie en question.
- Les militaires et les civils qui occupent un emploi direct ou indirect sont considérés globalement comme un ménage. L'Escadre 5 de Goose Bay achète le travail fourni par les ménages.

### 2.2.3 Incidences économiques

Les données relatives aux dépenses directes sont introduites dans le modèle E-S pour obtenir les incidences indirectes et secondaires. Le tableau 6 présente les incidences estimées sur l'économie et l'emploi pour 2000 et 2002. À partir de ce tableau, il est possible de voir que les incidences directes, indirectes et secondaires sur l'emploi ont diminué entre 2000 et 2002 au Labrador et dans la province de Terre-Neuve et Labrador en raison d'une diminution des incidences directes. Les incidences directes, indirectes et secondaires sur le PIB pour le Labrador et la province ont également diminué pour la même période. Les recettes publiques pour le Labrador et la province ont également été réduites entre 2000 et 2002 en raison d'une diminution des incidences directes.

<b>Tableau 6</b>								
<b>Comparaison des incidences économiques de l'Escadre 5 de Goose Bay, Labrador</b>								
<b>Incidences estimées pour le Labrador et la province de Terre-Neuve et Labrador pour 2000 et 2002</b>								
	Incidences estimées pour 2000 (en million \$ selon le cours du dollar en 2000)				Incidences estimées pour 2002 (en million \$ selon le cours du dollar en 2002)			
	Directes	Indirectes	Secondaires	Totales	Directes	Indirectes	Secondaires	Totales
<b>Labrador</b>								
Emplois AP	760	430	290	1 480	730	410	251	1 391
PIB	50,62 \$	4,01 \$	18,01 \$	72,64 \$	50,09 \$	4,20 \$	16,01 \$	70,30 \$
Recettes publiques	-	7,81 \$	18,99 \$	26,80 \$	-	7,52 \$	15,08 \$	22,60 \$
<b>Province de Terre-Neuve et Labrador</b>								
Emplois AP	760	620	500	1 880	730	595	480	1 805
PIB	50,62 \$	6,43 \$	39,63 \$	96,68 \$	50,09 \$	5,85 \$	30,01 \$	85,95 \$
Recettes publiques	-	12,39 \$	23,29 \$	35,68 \$	-	11,15 \$	21,34 \$	32,49 \$

Les incidences varient selon l'industrie. Le tableau 7 indique l'importance des incidences sur chaque secteur; une explication détaillée se trouve à la section 2.3.

<b>Tableau 7</b>				
<b>Incidences indirectes et secondaires sur l'économie et l'emploi par secteur pour 2002 (comme pourcentage des incidences totales)</b>				
	<b>Labrador</b>		<b>Province de Terre-Neuve et Labrador</b>	
	<b>PIB</b>	<b>Emploi</b>	<b>PIB</b>	<b>Emploi</b>
Agriculture, forêts, pêche	0,15 %	0,10 %	0,32 %	0,20 %
Pétrole, carrières	0,13 %	0,05 %	0,17 %	0,07 %
Fabrication	0,12 %	0,03 %	2,18 %	0,98 %
Construction	8,40 %	10,44 %	6,82 %	8,68 %
Transport, communications et services publics	9,62 %	4,48 %	10,31 %	5,86 %
Commerce de gros et de détail	4,48 %	9,84 %	4,74 %	9,98 %
Services <sup>(1)</sup>	40,40 %	75,05 %	39,60 %	74,23 %
Dépenses salariales <sup>(2)</sup>	36,71 %	-	35,84 %	0,00 %
<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

- (1) Services comprend services financiers, voyages et autres services comme services commerciaux et de détail.  
 (2) Il s'agit d'un groupe d'industries factices utilisées pour tenir compte de dépenses faites par diverses industries, comme les salaires. Statistique Canada utilise des industries factices pour la modélisation des entrées-sorties.

Le tableau 8 représente les dépenses directes liées à l'Escadre 5 de Goose Bay. Ce tableau compare les incidences sur l'emploi par secteur industriel pour 2000 et 2002. La comparaison des incidences sur l'emploi d'une année à l'autre pour chacun des secteurs donne une comparaison des incidences relatives sur l'emploi, c'est-à-dire les incidences relatives aux incidences totales sur l'emploi pour cette année. Comme indiqué dans le tableau ci-dessous, les incidences relatives sur l'emploi d'un secteur à l'autre sont semblables pour 2000 et 2002. Les incidences relatives sur l'emploi étaient légèrement plus élevées dans le secteur de la construction en 2002 par rapport à 2000 pour le Labrador et la province. Par contre, les incidences relatives sur l'emploi dans le secteur tertiaire sont légèrement plus faibles en 2002 qu'en 2000 pour le Labrador et la province.

<b>Tableau 8</b>				
<b>Comparaison des incidences indirectes et secondaires sur l'emploi par secteur, 2000 et 2002 (comme pourcentage des incidences totales sur l'emploi)</b>				
	<b>Incidences sur l'emploi pour 2000</b>		<b>Incidences sur l'emploi pour 2002</b>	
	<b>Labrador</b>	<b>Province de Terre-Neuve et Labrador</b>	<b>Labrador</b>	<b>Province de Terre-Neuve et Labrador</b>
Agriculture, forêts, pêche	0,34 %	0,44 %	0,10 %	0,20 %
Pétrole, carrières	0,43 %	0,26 %	0,05 %	0,07 %
Fabrication	0,23 %	4,35 %	0,03 %	0,98 %

Construction	18,99 %	13,37 %	10,44 %	8,68 %
Transport, communications et services publics	10,24 %	8,89 %	4,48 %	5,86 %
Commerce de gros et de détail	33,74 %	29,43 %	9,84 %	9,98 %
Services <sup>(1)</sup>	36,03 %	43,25 %	75,05 %	74,23 %
Dépenses salariales <sup>(2)</sup>	-	-	-	0,00 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %

- (1) Services comprend services financiers, voyages et autres services comme services commerciaux et de détail.  
 (2) Il s'agit d'un groupe d'industries factices utilisées pour tenir compte de dépenses faites par diverses industries, comme les salaires. Statistique Canada utilise des industries factices pour la modélisation des entrées-sorties.

Le tableau 9 compare les incidences indirectes et secondaires sur l'économie et l'emploi pour chaque secteur en 2000 et 2002.

<b>Tableau 9</b>								
<b>Incidences indirectes et secondaires sur l'économie et l'emploi pour chaque secteur (comme pourcentage du total)</b>								
	Incidences estimées pour 2000 (comme pourcentage des incidences totales)				Incidences estimées pour 2002 (comme pourcentage des incidences totales)			
	Labrador		Province de Terre-Neuve et Labrador		Labrador		Province de Terre-Neuve et Labrador	
	PIB	Emploi	PIB	Emploi	PIB	Emploi	PIB	Emploi
Agriculture, forêts, pêche	0,35 %	0,34 %	0,90 %	0,44 %	0,15 %	0,10 %	0,32 %	0,20 %
Pétrole, carrières	0,72 %	0,43 %	0,50 %	0,26 %	0,13 %	0,05 %	0,17 %	0,07 %
Fabrication	0,21 %	0,23 %	4,53 %	4,35 %	0,12 %	0,03 %	2,18 %	0,98 %
Construction	14,58 %	18,99 %	11,57 %	13,37 %	8,40 %	10,44 %	6,82 %	8,68 %
Transport, communications et services publics	11,74 %	10,24 %	10,71 %	8,89 %	9,62 %	4,48 %	10,31 %	5,86 %
Commerce de gros et de détail	9,09 %	33,74 %	9,23 %	29,43 %	4,48 %	9,84 %	4,74 %	9,98 %
Services <sup>(1)</sup>	13,79 %	36,03 %	17,88 %	43,25 %	40,40 %	75,05 %	39,60 %	74,23 %
Dépenses salariales <sup>(2)</sup>	49,22 %	-	44,35 %	-	36,71 %	-	35,84 %	0,00 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

- (1) Services comprend services financiers, voyages et autres services comme services commerciaux et de détail.  
 (2) Il s'agit d'un groupe d'industries factices utilisées pour tenir compte de dépenses faites par diverses industries, comme les salaires. Statistique Canada utilise des industries factices pour la modélisation des entrées-sorties.

## **2.3 INCIDENCES ÉCONOMIQUES EN 2002 À CAUSE DE DÉPENSES DIRECTES LIÉES À L'ESCADRE 5 DE GOOSE BAY**

Les incidences économiques générées par les dépenses directes liées à l'Escadre 5 de Goose Bay sont importantes pour l'économie locale et l'économie de la province de Terre-Neuve et Labrador. La Base demeure le moteur le plus important de l'économie locale.

## **3.0 INCIDENCES ÉCONOMIQUES SUR LE SECTEUR INDUSTRIEL**

### **3.1 INDUSTRIES PRIMAIRES**

#### **3.1.1 Agriculture**

À l'exception de l'élevage d'animaux à fourrure (voir ci-dessous), la situation n'a pas changé depuis les rapports de 2000 et de 2002.

En raison de la faible quantité de produits agricoles cultivés dans la zone d'étude, la Base n'achète pas de produits directement des fermiers locaux. Toutefois, certains civils peuvent acheter à l'occasion de petites quantités de produits agricoles. La Base achète du fumier des fermiers de la région pour le bioresserrement de produits pétroliers échappés de réservoirs.

Les éleveurs d'animaux à fourrure de la zone d'étude ont exprimé de l'inquiétude au sujet des vols à basse altitude. Leurs préoccupations concernent surtout les vols à basse altitude des opérations de recherche et de sauvetage qui, à leur avis, ont eu des incidences négatives sur les animaux, surtout au moment de l'accouplement et de la mise bas.

#### **3.1.2 Industrie forestière**

La situation n'a pas changé depuis les rapports de 2000 et de 2002.

Serco achète du bois pour ses besoins à la Base. Elle s'approvisionne chez trois distributeurs de la région qui achètent leurs produits (2x3, 2x4, 2x6) localement dans la mesure du possible. Les produits spécialisés et plus gros, qui ne sont pas disponibles localement, proviennent principalement du Québec, bien que certains viennent de l'île. La plupart des marchands de bois vendent aux détaillants qui, à leur tour, fabriquent des produits ou offrent des services à Serco. Le MDN est un client important de ces magasins, sans en être le plus gros. Un marchand de bois a indiqué qu'environ 25 à 30 % de ses ventes en 2003 étaient liées directement à la Base. Les ventes liées à la Base sont de 10 000 \$ à 50 000 \$ par mois.<sup>2</sup>

---

<sup>2</sup> Source : Escadre 5 de Goose Bay, fournisseurs locaux.

### **3.1.3 Pêche**

La situation n'a pas changé depuis les rapports de 2000 et de 2002. Il n'y a aucune exploitation commerciale de la pêche dans la zone d'étude. Toutefois, plusieurs civils s'adonnent à la pêche sportive. Parmi les alliés, ce sont les militaires allemands qui pratiquent le plus la pêche sportive. Ils utilisent les installations au lac Alexandre à environ huit kilomètres de la Base et au lac No Name à environ 52 milles marins au sud de la Base où il y a un employé.

### **3.1.4 Chasse et piégeage**

La situation n'a pas changé depuis les rapports de 2000 et de 2002.

Certains civils qui travaillent et vivent à la Base ont un permis de chasse et de piégeage. Environ 20 membres des Forces aériennes allemandes ont un permis de chasse. Il faut que le chasseur ait une carte d'identité que le ministère provincial des Ressources forestières et du Secteur agro-alimentaire lui délivre après l'examen suite à un cours de sécurité relative à la chasse. Des marchands locaux vendent des permis de chasse pour petit gibier, caribou et ours noir. Un membre des Forces canadiennes qui est affecté à la Base est automatiquement considéré comme un résident de Terre-Neuve et Labrador et peut donc obtenir un permis de chasse. Environ 50 personnes qui travaillent ou vivent à la Base ont un permis de chasse au caribou. Les membres des Forces aériennes allemandes sont les principaux acheteurs de fourrure, bien que la quantité achetée ait diminué ces dernières années.

Parce que les incidences économiques de la Base sur les activités de chasse et de piégeage sont si peu importantes, elles ne peuvent pas être évaluées à l'aide du modèle E-S.

### **3.1.5 Hydroélectricité**

La situation n'a pas changé depuis les rapports de 2000 et de 2002.

Si le projet hydroélectrique au Labrador se matérialise, il pourrait y avoir de la concurrence pour les employés et les installations. Toutefois, étant donné la réduction des effectifs à la Base, on ne prévoit pas de problèmes. Les points suivants pourraient avoir un impact sur la Base :

- L'évaluation des installations de production de la Base par Quadratic Inc.
- La décision relative aux tarifs d'électricité pour 2002-2003;
- Les projets de modernisation des installations de production et de transport d'électricité dans la région de Goose Bay;
- Les activités liées au projet hydroélectrique au Labrador.

Le tableau 10 présente les calculs du modèle E-S en ce qui concerne les incidences indirectes et secondaires sur les services d'électricité et les autres services publics :

**Tableau 10 – Résumé des incidences indirectes et secondaires sur l'économie et l'emploi dans l'industrie hydroélectrique pour 1999, 2000 et 2002**

	1999		2000		2002	
	Labrador	T.-N.-L.	Labrador	T.-N.-L.	Labrador	T.-N.-L.
PIB	5,5 %	6,0 %	7,26 %	5,72 %	5,63 %	4,58 %
Incidences totales sur l'emploi	2,8 %	3,0 %	3,66 %	2,56 %	2,00 %	1,66 %

Une partie des dépenses des ménages (incidences secondaires) serait aussi attribuée aux services d'électricité et autres services publics.

### 3.1.6 Industrie minière

La situation n'a pas changé depuis les rapports de 2000 et de 2002.

La Base a peu d'incidences économiques directes sur l'industrie minière. La Base utilise un peu de sable et de gravier pour l'entretien de ses routes, mais étant donné que les activités de construction et d'entretien des routes sont peu nombreuses, les incidences sont peu importantes. Le projet de Voisey's Bay a eu un impact indirect positif sur les activités de la Base parce que ses employés licenciés, suite à la réduction des effectifs ou à l'adoption d'un cadre de prestation de rechange de services, ont été recrutés par la compagnie ou des compagnies liées au projet.

Le tableau 11 présente les calculs du modèle E-S en ce qui concerne les incidences indirectes et secondaires sur l'industrie minière :

**Tableau 11 – Résumé des incidences indirectes et secondaires sur l'économie et l'emploi dans l'industrie minière pour 1999, 2000 et 2002**

	1999		2000		2002	
	Labrador	T.-N.-L.	Labrador	T.-N.-L.	Labrador	T.-N.-L.
PIB	0,0 %	0,5 %	0,72 %	0,5 %	0,13 %	0,17 %
Incidences totales sur l'emploi	0,0 %	3,0 %	0,43 %	0,26 %	0,05 %	0,07 %

Une partie des dépenses des ménages (incidences secondaires) serait aussi attribuée aux opérations pétrolières et minières.

## 3.2 INDUSTRIES SECONDAIRES

### 3.2.1 Fabrication (artisanat, pierre de taille, autres)

Le secteur de la fabrication est relativement peu développé dans la zone d'étude. Il y a quelques entreprises industrielles qui vendent au détail (ex. : fabrication de tentes et

d'uniformes; transformation de la viande) et des fabricants de réservoirs ainsi que quelques entreprises qui fabriquent des produits destinés aux militaires (ex. : oxygène). La Base a un impact sur cette industrie par l'achat direct de produits manufacturés et par l'achat indirect de produits manufacturés, par le personnel de la Base pour son usage personnel. Puisque cette petite industrie dépend directement et indirectement des militaires pour l'achat d'une partie de ses produits, toute réduction de la présence militaire aura une incidence négative sur cette industrie. En 2002, ces entreprises avaient commencé à connaître une réduction de leur chiffre d'affaires en raison d'une diminution des effectifs et des dépenses militaires. En 2003, le chiffre d'affaires avait diminué de 20 à 30 % par rapport à l'année précédente.

Les alliés et le personnel militaire de la Base achètent beaucoup d'objets d'artisanat. Comme l'avaient indiqué les rapports de 2000 et de 2002, les alliés achètent des souvenirs qui reflètent la culture nordique plutôt que des articles individualisés coûteux. Ils s'intéressent davantage au fait que les articles représentent le Nord qu'au fait qu'ils soient fabriqués localement. Puisque environ 50 à 60 % de tous les objets d'artisanat fabriqués au Labrador sont vendus à l'extérieur de la région, la contribution des militaires, bien qu'importante, n'est pas considérable, sauf pour les détaillants qui importent des articles souvenirs fabriqués en série.

Le tableau 12 présente les calculs du modèle E-S en ce qui concerne les incidences indirectes et secondaires sur l'industrie de la fabrication :

	1999		2000		2002	
	Labrador	T.-N.-L.	Labrador	T.-N.-L.	Labrador	T.-N.-L.
PIB	0,21 %	4,53 %	0,21 %	4,53 %	0,12 %	2,18 %
Incidences totales sur l'emploi	0,23 %	3,9 %	0,23 %	4,35 %	0,03 %	0,98 %

Une partie des dépenses des ménages (incidences secondaires) serait aussi attribuée à l'industrie de la fabrication.

### **3.2.2 Construction**

Entre 1993 et 2000, tous les projets importants de construction dans la zone d'étude ont été effectués en dehors de la Base. Toutefois, en 2001, la valeur des projets de construction dans la zone d'étude a atteint son deuxième plus haut niveau en huit ans, principalement en raison d'activités de modernisation et de démolition à la Base (environ 42 % de l'activité de construction dans la zone d'étude). En raison de la diminution d'autres activités de construction en 2003, les activités de modernisation et de démolition ont pris de l'importance.

Projets de rénovation ou de modernisation d'infrastructures en 2001 :

- Rénovation de la chapelle, du gymnase et de la salle de quilles de la Base;

- Modernisation du balisage du terrain d'aviation;
- Modernisation de l'aire de trafic.

Projets de rénovation ou de modernisation d'infrastructures en 2002-2003 :

- Extérieur de la salle d'examen médical et clinique dentaire de la Base;
- Mess des alliés et quartier général de la Base;
- Garage d'entretien des véhicules;
- Intérieur de Canex.

Projets de modernisation prévus pour 2004 :

- Système d'alimentation électrique de la Base;
- Programme de répression des moustiques (en cours);
- Remise en état du système de barrière d'arrêt à la piste 16/34;
- Intérieur du théâtre de l'escadre;
- Étude des effets de l'amiante;
- Système de distribution d'eau de la Base;
- Intérieur du théâtre de la Base.

Projets de 2001-2002 confiés à des entrepreneurs :

- Démolition de l'hôpital, de l'installation de chauffage, du mess des sous-officiers US, de cinq dépôts d'armes, des édifices 58 et 1086, du Goose Hilton et des logements familiaux.

Jusqu'au moment de l'étude en 2003, quatre édifices avaient été démolis et la démolition de quatre autres était prévue. Neuf réservoirs à carburant du parc de stockage seront démolis prochainement.

Suite à un appel d'offres au début de chaque exercice financier, de petits entrepreneurs locaux effectuent des travaux de réparation et d'entretien à la Base. Les compagnies qui souhaitent fournir des produits ou services à Serco doivent remplir un questionnaire relatif à l'évaluation du système d'assurance de la qualité en vue d'être inscrites sur la liste des fournisseurs. Pour des achats ne dépassant pas 2 000 \$, les fournisseurs sont choisis à partir de cette liste. Dans la mesure du possible, on demande à au moins trois compagnies inscrites sur cette liste de proposer un prix.

Serco a également un processus d'appel d'offres qui prévoit un conseil d'évaluation. Elle a recours à ce processus pour les projet d'ingénierie de plus de 5 000 \$, sauf dans les cas où l'attribution d'un contrat à un fournisseur exclusif est jugée appropriée. Des appels d'offres sont généralement annoncés dans les journaux locaux, sur Internet ou par invitation directe. Les compagnies dont les noms ne figurent pas sur la liste des fournisseurs approuvés peuvent

faire une soumission, mais seulement après avoir réussi une évaluation en vue d'être inscrites sur la liste des fournisseurs approuvés dans le cadre du processus d'appel d'offres.<sup>3</sup>

Entre 1993 et 1999, la rénovation domiciliaire dans la zone d'étude a augmenté par suite de la réduction des effectifs à la Base. Les personnes qui ont reçu l'indemnité de départ l'ont investie dans des travaux de rénovation qu'elles n'étaient pas en moyen de faire auparavant. En 2002, la plupart de ces travaux étaient terminés. En 2003, les ventes de produits de construction et de rénovation étaient languissantes.

En 1996, la construction résidentielle a commencé à augmenter dans la zone d'étude et s'est poursuivie jusqu'en 2001. Cette croissance a été attribuée en partie aux employés du MDN qui résidaient dans des logements de la Base et ont pris une retraite anticipée, ont perdu leur emploi en raison de l'adoption d'un cadre de prestation de rechange des services ou ont été avisés de quitter la Base dans le courant des dix prochaines années. En 2002, la construction domiciliaire s'est poursuivie dans la zone d'étude. Toutefois, elle ne s'adressait plus aux personnes qui vivaient autrefois dans des logements de la Base, mais plutôt à des personnes qui venaient de la région côtière ou de jeunes personnes qui profitaient des taux d'intérêt peu élevés. En 2003, la construction domiciliaire a été stagnante.

Le tableau 13 indique les incidences indirectes et secondaires sur la construction selon les calculs du modèle E-S :

	1999		2000		2002	
	Labrador	T.-N.-L.	Labrador	T.-N.-L.	Labrador	T.-N.-L.
PIB	14,9 %	11,7 %	14,58 %	11,57 %	8,4 %	6,82 %
Incidences totales sur l'emploi	12,4 %	9,6 %	18,99 %	13,37 %	10,4 %	8,68 %

Une partie des dépenses des ménages (incidences secondaires) serait aussi attribuée à la construction.

### **3.3 INDUSTRIES DE SERVICES**

#### **3.3.1 Aperçu**

La situation dans les industries de services a changé depuis les rapports de 2000 et de 2002. Dans le contexte de l'économie globale, la Base continue à avoir une incidence économique directe limitée sur les industries de services. Selon les rapports de 2000 et de 2002, les compagnies locales qui cherchaient agressivement à offrir leurs services à la Base et les compagnies qui avaient ciblé le personnel militaire en vue de leur fournir des biens et services

<sup>3</sup> Site Web de Serco : [www.serco-goosebay.com](http://www.serco-goosebay.com)

spécifiques constituaient deux exceptions. Par suite de l'adoption d'un cadre de prestation de rechange des services et de la réduction des effectifs vers la fin des années 90, le volume de biens et services fourni à la Base par des compagnies locales a diminué dans certains cas, mais est demeuré stable dans d'autres cas. Toutefois, suite à la décision des Forces aériennes royales néerlandaises de ne pas retourner pour la saison des vols de 2003, quelques entreprises de services qui fournissaient directement des biens et services aux Néerlandais ont commencé à constater une réduction de leur chiffre d'affaires et de leur bénéfice brut.

D'autres entreprises de services ne dépendent peut-être pas de la Base, mais celle-ci a sur elles une incidence économique indirecte (c.-à-d. la Base contribue considérablement à la rentabilité de leur commerce). Ces entreprises de services comprennent les taxis, les bars locaux, les agences immobilières, certains restaurants et magasins de détail. Dans l'ensemble, malgré l'adoption d'un cadre de prestation de rechange des services et la réduction des effectifs, ces entreprises n'avaient pas connu une baisse importante des ventes pendant la période d'étude visée par les rapports de 2000 et de 2002 pour les raisons suivantes :

- Le nombre des alliés avait en fait augmenté avec l'arrivée des Italiens;
- Suite à l'adoption d'un cadre de prestation de rechange des services, les compagnies qui fournissaient des services à la Base ont changé, mais le volume d'affaires n'a pas nécessairement changé;
- Les employés qui ont été licenciés ou qui ont pris leur retraite ont reçu une indemnité de départ et ils ont continué à dépenser;
- La Base a consolidé la situation du logement; les employés se sont installés dans la zone d'étude, ce qui a causé un développement de la construction et des industries de services.

Toutefois, la situation du secteur tertiaire a commencé à changer en 2002 quand les Forces aériennes royales ont diminué le nombre de familles sur place de 123 à 26. Puisque plusieurs de ces familles achetaient des biens et services locaux, leur départ a eu une incidence indirecte négative sur des entreprises du secteur tertiaire. La situation s'est aggravée en 2003 quand les Forces aériennes royales néerlandaises ont annoncé qu'elles ne retourneraient pas pour la saison des vols de 2003.

Le tableau 14 indique les incidences indirectes et secondaires sur les services (sauf les services financiers, de transport et de communications) selon les calculs du modèle E-S :

<b>Tableau 14 – Résumé des incidences indirectes et secondaires sur l'économie et l'emploi dans les industries de services (sauf les services financiers, de transport et de communications ) pour 1999, 2000 et 2002</b>						
	1999		2000		2002	
	Labrador	T.-N.-L.	Labrador	T.-N.-L.	Labrador	T.-N.-L.
PIB	7,0 %	9,7 %	8,21 %	11,72 %	33,5 %	31,5 %
Incidences totales sur l'emploi	38,0 %	40,1 %	30,07 %	37,20 %	48,6 %	45,2 %

L'augmentation peut être davantage attribuable à une modification de la définition de sous-secteur qu'à une augmentation importante de l'activité.

Une partie des dépenses des ménages (incidences secondaires) serait aussi attribuée à ces services.

### **3.3.2 Transport, communications et autres services publics**

La Base a peu d'incidences sur le réseau routier du Labrador; elle profite plutôt des coûts réduits de transport. La plupart des transporteurs routiers disent qu'ils transportent peu de choses pour la Base, mais reconnaissent qu'une grande partie des biens qu'ils transportent à Happy Valley-Goose Bay sont directement ou indirectement destinés à des personnes ou des ménages liés à la Base. Un transporteur routier a affirmé qu'environ 20 % des marchandises transportées à la zone d'étude étaient directement ou indirectement destinées aux militaires.<sup>4</sup>

Le volume de la circulation aérienne dépend de plusieurs facteurs : le nombre de compagnies aériennes qui assurent le service dans la région, le montant du revenu disponible, l'activité militaire ou économique dans la région, les compressions budgétaires imposées par les gouvernements et les facteurs climatiques qui causent des retards dans le transport maritime. En 2002, 68 000 passagers sont passés par l'aéroport par rapport à 98 266 pour la même période en 2000-2001. Le volume de la circulation aérienne dans la zone d'étude a considérablement diminué en 2003 en raison de changements de compagnies aériennes, de l'utilisation de plus petits avions et de changements d'horaires. De plus, les avions affrétés pour le projet de Voisey's Bay n'utilisent pas l'aéroport commercial, ce qui détourne des passagers potentiels.

Par suite de la réduction des effectifs à la Base, les vols effectués par les militaires, sauf les sorties, ont diminué. Avec une diminution du personnel de la Base, le nombre de déplacements de militaires en service temporaire et d'autres militaires se déplaçant par affaires, surtout entre Ottawa ou Winnipeg et la zone d'étude, a diminué, ainsi que le nombre de militaires en congé annuel. De plus, l'élimination des avions-cargos Hercules en 2002 a éliminé les postes des employés chargés de leur entretien.

Bien que les chiffres soient difficiles à quantifier, le personnel de l'aéroport estime qu'en 1993, 55 % à 50 % des passagers étaient des militaires et 45 % à 50 % étaient des civils. En 1999, ce rapport est tombé à environ 32 %/68 %. En 2003, le rapport était d'environ 35 %/65 %.

En 2002, une agence de voyages a affirmé qu'environ 25 % de son chiffre d'affaires dépendait directement des militaires et qu'environ 50 % à 60 % était indirectement lié aux militaires. En 2003, une autre agence de voyages a déclaré que son chiffre d'affaires n'était pas directement

---

<sup>4</sup> Source : TST Overland Express

lié à la Base, mais qu'une grande partie était liée indirectement à la Base. Si la Base n'existait pas, il est fort probable que les agences de voyages n'existeraient pas non plus.

À Happy Valley-Goose Bay, les militaires prennent un taxi quand ils vont acheter des biens et services, par exemple, acheter de la nourriture et des souvenirs, manger au restaurant, se rendre à une boîte de nuit, chez le coiffeur ou faire du tourisme à North West River. La clientèle militaire représente environ 10 % du chiffre d'affaires des exploitants de taxis; les incidences indirectes sont inconnues. Les exploitants de taxis à North West River-Sheshatshiu ne dépendent pas des militaires.

Le service téléphonique est assuré par Aliant et le service Internet est assuré par la *Labrador Specialty Service, Inc.* et Aliant. Tout changement négatif important du nombre de clients influe sur la rentabilité des deux compagnies au Labrador.

Le tableau 15 indique les incidences indirectes et secondaires sur le transport et les communications selon les calculs du modèle E-S :

	1999		2000		2002	
	Labrador	T.-N.-L.	Labrador	T.-N.-L.	Labrador	T.-N.-L.
PIB	4,1 %	4,5 %	4,48 %	4,98 %	3,99 %	5,73 %
Incidences totales sur l'emploi	5,1 %	5,3 %	6,58 %	6,33 %	2,48 %	4,20 %

Une partie des dépenses des ménages (incidences secondaires) serait aussi attribuée au transport et au communications.

### **3.3.3 Commerce général**

La situation décrite dans les rapports de 2000 et 2002 a changé. Tel qu'indiqué dans les deux rapports précédents, Canex, le magasin militaire, vend des biens au personnel militaire et civil. Néanmoins, plusieurs militaires font leurs achats à l'extérieur de la Base où ils trouvent une plus grande variété d'articles et profitent des soldes. Certains détaillants ont trouvé des créneaux et les ont consolidés pour répondre aux besoins des militaires. Par exemple, les blue-jeans et les bâtons de base-ball coûtent plus cher dans les pays alliés et les militaires de passage achètent d'importantes quantités de ces articles dans la zone d'étude. Les membres des détachements alliés qui sont affectés dans la zone d'étude pour trois ans achètent de gros articles comme des motoneiges, des voitures et des camions et les font réviser dans la région. Certains magasins, comme le Burger King, emploient les enfants ou les conjoints de militaires canadiens. Puisque les alliés participent à un programme d'entraînement intensif pendant deux semaines et n'ont qu'une journée de congé par semaine, les appels téléphoniques, blue-jeans, billets de théâtre, café, consommations, nourriture, articles personnels et petits souvenirs constituent généralement leurs achats locaux. Bien que chaque groupe allié ait son

propre bar sur la Base, leurs militaires fréquentent quelquefois l'une ou l'autre des 13 boîtes de nuit de la région. Des boîtes de nuit, magasins et restaurants sont plus fréquentés que d'autres et leur chiffre d'affaires varie donc beaucoup d'une saison à l'autre. Plusieurs exploitants de bars ont dit que la clientèle militaire a représenté 25 % à 50 % de leur chiffre d'affaires en 2002 et en 2003.

D'autres détaillants ont dit que 5 % à 15 % de leurs ventes ont été directement liées aux militaires et que 15 % à 30 % de leurs ventes ont été indirectement liées aux militaires en 2002 et en 2003. Par conséquent, toute diminution du nombre de militaires alliés à la Base a une incidence importante sur le secteur tertiaire. Depuis le départ des Forces néerlandaises, la réduction par la RAF du nombre de militaires et de familles stationnés à la Base et l'annonce des Allemands de quitter en 2006, les détaillants, surtout les exploitants d'établissements de restauration rapide, de dépanneurs et de bars, commencent à en ressentir les effets. Une diminution du nombre de militaires permanents affectés à chaque force aérienne alliée (ex. : RAF) a une incidence plus importante sur l'économie locale que la diminution du nombre de militaires de passage, puisque les premiers achètent des articles plus cher, participent aux activités communautaires et prennent leurs vacances dans la région.

Plusieurs détaillants ont dit que si la situation actuelle se perpétue, ils n'auront plus que les familles comme clients et la zone d'étude ne comptera plus que des personnes âgées. Si les revenus disponibles sont plus faibles, les gens fréquenteront moins souvent les magasins de détail, surtout pour des biens et services de luxe, comme les restaurants, les bars ou des articles plus chers. Malgré ces prévisions plutôt sombres, plusieurs détaillants font face à une pénurie de main-d'oeuvre dans le court terme parce que les jeunes quittent la région pour tenter leur chance ailleurs ou travailler à Voisey's Bay.

En ce qui concerne le commerce de gros et de détail, les incidences économiques ont diminué de 9,09 % en 2001 à 4,48 % en 2002 au Labrador et les incidences sur l'emploi de 33,74 % à 9,84 % pour la même période. Statistique Canada définit maintenant autrement les services et toute comparaison avec les chiffres des études des années précédentes ne serait donc pas valable. Toutefois, tels que définis par Statistique Canada en 2002, les services fournis à la Base constituaient 40,40 % de toutes les incidences indirectes et secondaires sur les ventes en 2002 et 75,05 % de toutes les incidences indirectes et secondaires sur l'emploi en 2002. Par conséquent, tout changement aux activités de la Base aurait une incidence directe sur ces services. D'un point de vue qualitatif, le secteur de l'immobilier a été moins avantagé en 2002, puisque la ville s'est adaptée au nouveau marché du logement. Les changements d'activités à la Base ont également eu des répercussions indirectes sur le tourisme et les loisirs, puisque des personnes liées aux activités militaires fréquentent les hôtels.

Le tableau 16 indique les incidences indirectes et secondaires sur le commerce de gros et de détail selon les calculs du modèle E-S :

**Tableau 16 – Résumé des incidences indirectes et secondaires sur l'économie et l'emploi dans le commerce de gros et de détail pour 1999, 2000 et 2002**

	1999		2000		2002	
	Labrador	T.-N.-L.	Labrador	T.-N.-L.	Labrador	T.-N.-L.
PIB	9,2 %	9,3 %	9,09 %	9,23 %	4,48 %	4,74 %
Incidences totales sur l'emploi	34,9 %	30,8 %	33,74 %	29,43 %	9,84 %	9,98 %

Une partie des dépenses des ménages (incidences secondaires) serait aussi attribuée au commerce de gros et de détail.

### 3.3.4 Services financiers, assurance et immobilier

En 2000 et 2002, la diminution du nombre de demandes de prêt était davantage due au ralentissement de l'activité économique qu'aux changements à la Base. En 2003, la réduction des activités à la Base a été la cause de la diminution du nombre de demandes de prêt. Les organismes de financement ont financé peu de petites entreprises et les agences de développement économique ont aidé au démarrage de peu d'entreprises.

En 2000, malgré le départ de militaires, l'activité immobilière a augmenté dans la région pour plusieurs raisons :

- Des employés du MDN qui vivaient à la Base ont pris une retraite anticipée ou ont perdu leur emploi en raison de l'adoption d'un cadre de prestation de rechange des services (PRS). Avec leur indemnité de départ, plusieurs ont construit ou acheté une maison dans la zone d'étude.
- Jusqu'en 2000, environ 300 employés civils vivaient à la Base et avaient droit à un logement subventionné. Après la réorganisation de plusieurs services du MDN en vue du PRS, le loyer a augmenté considérablement à la Base et plusieurs familles sont déménagées en ville.
- En 2000, le commandant de la Base a annoncé la consolidation du logement à la Base. Il a demandé aux civils qui vivaient dans un logement privé d'emménager dans une habitation contiguë moins chère, puis de quitter la Base dans le courant des dix prochaines années.

Prévoyant que les logements seraient très demandés, la Ville de Happy Valley-Goose Bay a commencé à viabiliser des lotissements en 1996. En conséquence, l'activité immobilière a augmenté jusqu'en 2000. De faibles taux d'intérêt et le déménagement de gens de la côte ont contribué à cette expansion. En 2001, la demande de nouveaux logements a commencé à diminuer alors que la plupart des gens avaient quitté la Base. La population a diminué de 7,9 % entre 1996 et 2001; cela indique que la demande de logement sera faible à l'avenir. Toutefois, l'activité immobilière se poursuivra parce que des gens qui travaillent dans d'autres

secteurs de l'économie (ex. : le gouvernement) s'installeront dans la région et d'autres la quitteront. Parce que les logements étaient très demandés, les prix des maisons ont augmenté et sont demeurés élevés et les gens à revenu faible ou fixe pouvaient difficilement s'acheter une maison.

En 2000, il y avait un nombre considérable de logements en trop à la Base, y compris 750 logements familiaux, dont plusieurs étaient en mauvais état. La Base a besoin de moins de 300 logements, mais en gardera un peu plus de 400 à la fin de la quatrième étape de son programme de rationalisation des logements familiaux. Le MDN effectue une étude de rationalisation foncière pour déterminer ses besoins fonciers futurs et quels terrains peuvent être transférés à la province ou à la Ville de Happy Valley-Goose Bay. L'étude devrait être terminée en 2004 et les terrains excédentaires seront offerts aux gouvernements provincial et municipal avant d'être offerts au public.

Le tableau 17 indique les incidences indirectes et secondaires sur les services financiers selon les calculs du modèle E-S :

	1999		2000		2002	
	Labrador	T.-N.-L.	Labrador	T.-N.-L.	Labrador	T.-N.-L.
PIB	5,4 %	6,2 %	5,58 %	6,16 %	6,94 %	8,12 %
Incidences totales sur l'emploi	6,2 %	6,9 %	5,96 %	6,05 %	26,45 %	29,00 %

Étant donné que Statistique Canada a modifié sa définition des industries de services, il est difficile de tirer des conclusions sur les changements concernant les incidences sur les services financiers. Une partie des dépenses des ménages (incidences secondaires) serait aussi attribuée aux services financiers.

### **3.3.5 Administration publique**

Les activités militaires ont eu peu d'incidences sur l'administration publique, sauf la subvention versée directement à la Ville de Happy Valley-Goose Bay au lieu de taxes qui est passée de 960 000 \$ en 1992 à 870 702,11 \$ en 2003.

Au cours des trois dernières années, les programmes du DRHC et des RHE n'ont pas subi de modifications importantes et le nombre de prestataires d'assurance-emploi n'a pas augmenté à cause d'une diminution des activités de la Base (voir section 3.3.7). Toutefois, il y a eu un ralentissement économique dans la zone d'étude en raison de l'effet cumulatif des situations suivantes :

- Les activités de la Base diminuent;

- La route vers Voisey's Bay évite la ville de Happy Valley-Goose Bay comme centre de services;
- Les travaux d'aménagement hydroélectrique du cours inférieur du fleuve Churchill n'avancent pas;
- Moins de gens quittent la Base pour s'installer en ville, ce qui entraîne un ralentissement de la construction domiciliaire et de l'activité immobilière;
- Les incidences liées aux indemnités de départ n'ont plus d'effets sur la zone d'étude.

Ces situations engendrent des incidences indirectes qui sont difficiles à quantifier.

La Ville aimerait renégocier l'entente de paiement avec le MDN en vue de remplacer la subvention au lieu de taxes par une taxe de 2 % des coûts de fonctionnement de la Base. Cependant, d'autres problèmes majeurs (ex. besoins en infrastructure) n'ont peu ou rien à voir avec les activités militaires. Les services administratifs et de soutien représentent 32,1 % des emplois indirects et secondaires au Labrador et 32,78 % dans la province; ils représentent 28,22 % des incidences économiques au Labrador et 25,13 % dans la province. Les activités du gouvernement représentent 23,71 % des emplois indirects et secondaires au Labrador, mais les chiffres des incidences économiques ne sont pas connus. La Base fait partie du dernier sous-secteur.

### **3.3.6 Défense**

Voici les changements importants qui se sont produits à la Base depuis le rapport de 2002 :

- La RAF a réduit ses effectifs en 2002 et le nombre de familles est passé de 123 à 26;
- Les Néerlandais ont décidé de ne pas retourner pour la saison des vols de 2003; en conséquence, 10 postes à plein temps de civils canadiens et 40 emplois saisonniers ont été éliminés, 14 militaires néerlandais et leur famille sont partis, ce qui a supprimé des dépenses à la Base de 12 à 15 millions de dollars chaque année;
- Les Allemands ont décidé de ne pas renouveler leur PE en 2006;
- Le contrat de Serco en tant que prestataire de services a été renouvelé en mars 2003.

La décision des forces alliées de ne plus participer au programme d'entraînement ou de réduire considérablement leur calendrier d'entraînement est le résultat de plusieurs facteurs, dont :

- La réduction des effectifs et la compression des dépenses de la défense par certains alliés;
- Le coût d'entretien des familles à l'étranger;
- Les changements apportés à l'entraînement militaire (ex. : accent maintenant mis sur les vols à moyenne altitude plutôt que sur les vols à basse altitude; plus grande importance accordée aux vols de nuit, ce qui défavorise Goose Bay en raison de ses longues heures de jour l'été);
- Les coûts en hausse pour fournir des services aux alliés, y compris :

- Augmentation des salaires liée aux droits du successeur,
- Nécessité de fournir des installations modernes,
- Les frais d'entretien de bâtiments construits il y a 60 ans.

La décision de certaines forces alliées de ne plus participer au programme d'entraînement ou de réduire leur calendrier d'entraînement signifie également que les frais généraux fixes pour les opérations de l'OTAN à Goose Bay doivent être répartis de nouveau entre les Forces canadiennes et les autres forces qui s'entraînent ici. En raison de l'augmentation des coûts, le MDN a pris plusieurs dispositions, dont la création d'un groupe de promotion, un examen des opérations afin de réaliser des économies de coûts et l'organisation d'une réunion de haut niveau avec les alliés afin d'identifier leurs priorités en matière d'entraînement. Ces dispositions sont décrites ci-dessous.

Un groupe de travail chargé de faire la promotion de l'Escadre 5 de Goose Bay a été constitué en 2002 pour faire la promotion des installations auprès d'autres membres de l'OTAN. Le groupe s'est réuni une première fois en mai 2003. Il examine un certain nombre d'activités et d'installations que la Base peut fournir et cible des utilisateurs éventuels.

De plus, le MDN en association avec la province de Terre-Neuve et Labrador et en concertation avec des parties concernées aux niveaux fédéral, provincial et municipal et des intéressés de la région examinent plusieurs façons d'améliorer la viabilité de l'entraînement de forces militaires étrangères à Goose Bay, entre autres, l'amélioration de la gestion et de la prestation des services à la Base.

L'examen de la gestion et de la prestation des services a commencé le 14 janvier 2003 quand les services de la *Ajilon Consulting* ont été retenus pour aider le Chef de l'état-major des forces aériennes au Bureau de Goose Bay à élaborer des modèles organisationnels et à effectuer un examen de la dotation des Forces canadiennes et du MDN à l'Escadre 5 de Goose Bay.

*Ajilon Consulting* fera des recommandations en vue d'améliorer la gestion de la prestation des services à l'Escadre 5 de Goose Bay tout en la rendant plus efficace en terme de coûts. Le 444<sup>e</sup> Escadron de soutien au combat a été soustrait à cet examen, puisque les alliés n'aiment pas beaucoup faire des économies dans des domaines où des vies sont en danger. Il s'agissait d'une exemption importante parce que le 444 ESC représente la moitié du personnel des FC à Goose Bay, limitant ainsi ce qui pouvait être accompli en matière de réduction des coûts.

L'organisation et les effectifs de l'Escadre 5 de Goose Bay n'ont pas fait l'objet d'une révision en profondeur depuis sa formation à partir de l'intégration d'organismes du ministère des Travaux publics, du ministère des Transports et de la BFC de Goose Bay en 1991. La mise en oeuvre d'un cadre de prestation de rechange des services (PRS) a permis de faire des économies et a apporté une stabilité qui permettra de faire d'autres changements.

Par suite de la diminution de l'activité des alliés, un examen des opérations à l'Escadre 5 est une nécessité. La mise en oeuvre de la PRS et l'attribution à Serco du contrat de prestataire

des services à la Base ont été des mesures d'économie de coûts, mais un nombre important d'employés du MDN et des FC assurent toujours des services à la Base. Ils représentent des coûts importants que les alliés doivent partager. Les rôles et responsabilités des membres des FC sont en cours de révision.

Le MDN s'est engagé à convoquer une réunion des officiers généraux des alliés pour examiner leurs exigences en vue de la nouvelle entente relative à l'entraînement qui entrerait en vigueur en 2006. Après cette réunion, le MDN établira un calendrier de travail en vue de soumettre les exigences d'entraînement à un examen des effets environnementaux et aux examens réglementaires provinciaux et fédéraux, y compris la consultation avec les parties intéressées de la région. Des discussions préliminaires ont eu lieu et la liste des exigences des alliés est présentement à l'étude. Elle comprend les points suivants :

- Vols supersoniques,
- Leurres antiradar,
- Accès à des blocs d'espace aérien servant uniquement à l'entraînement du sol à 60 000 pi AGL,
- Prolongation des heures de vol la nuit.

Le directeur du Projet canadien de formation aérospatiale – Programmes de formation internationale évalue la viabilité de la région comme lieu de formation en transport tactique, d'instruction au pilotage d'hélicoptère et de formation des troupes au sol.

Les incidences de l'Escadre 5 de Goose Bay, y compris les alliés, sur les divers secteurs ont été décrites dans les sections précédentes. La modernisation des installations et la rationalisation des logements familiaux ont été décrites à la section 3.3.4. La plus grande partie de l'impact du départ de personnes de la Base pour venir habiter à Happy Valley-Goose Bay par suite de la rationalisation des logements familiaux s'est déjà fait sentir. L'impact le plus important du déménagement se fait sentir dans le secteur de la démolition. L'étude de rationalisation foncière du MDN est expliquée brièvement à la section 3.3.4. L'étude devrait être terminée en 2004 et les terrains excédentaires seront offerts aux gouvernements provincial et municipal avant d'être offerts au public. Cela pourrait influencer sur l'évaluation foncière future.

Le MDN verse une subvention annuelle de 1,1 million \$ à l'Institut pour la surveillance et la recherche environnementales pour effectuer de la recherche sur les effets et 1,5 million \$ au Bureau de Goose Bay pour des programmes de surveillance et d'atténuation.<sup>5</sup> Le MDN verse également une subvention de 870 702,11 \$ à la Ville de Happy Valley-Goose Bay au lieu de taxes. Au moyen de subventions et d'appuis non financiers, le MDN et les alliés aident directement et indirectement plusieurs organismes bénévoles comme le club de golf Amaruk, la troupe de théâtre *Mokami Players*, le club de motoneigistes de Grand River, les concerts de groupements, les Parents-Secours, le *Weight Watchers*, le club de natation de Melville, le

---

<sup>5</sup> Source : MDN

centre sportif E.J. Broomfield, l'équipe de recherche et sauvetage au sol de la région du lac Melville, les scouts, les guides et les cadets et font partie de divers groupes religieux ou d'aide sociale.

Plusieurs clubs et activités de la Base emploient des personnes de la région. Des gens de la région sont propriétaires ou exploitants du magasin et épicerie Canex, de la bibliothèque, du salon de beauté et de coiffure et du restaurant Tim Hortons.

Toute réduction ou rationalisation de l'activité militaire à la Base aura un impact négatif sur le niveau de service offert par ces organismes ou commerces. Cela sera particulièrement vrai pour les organismes qui aident les personnes ayant un revenu fixe, puisque leur nombre augmentera probablement par suite des réductions des activités militaire à la Base (ex. : il est très probable qu'il y aura un plus grand nombre de personnes sans travail, de prestataires d'aide sociale ou de personnes souffrant d'un problème de santé ou d'une maladie mentale).

### **3.3.7 Aide aux entreprises**

Malgré l'annonce faite le 7 octobre 2002 concernant l'entente officielle entre la province et Voisey's Bay pour le développement du projet d'exploitation du nickel au Labrador, les principaux organismes gouvernementaux de développement ont fait savoir que les programmes avaient suscité peu d'intérêt dans la zone d'étude. Ces organismes estiment toujours que la vigueur de l'économie dépend de la Base, même si des projets de développement économique prévus par les autochtones, des projets d'infrastructure et la route directe entre la ville et Cartwright fourniront de nouvelles possibilités à long terme, particulièrement pour l'exploitation forestière et le tourisme.

### **3.3.8 Infrastructure sociale et services**

Les activités liées au programme d'entraînement militaire aérien n'ont toujours pas d'incidences sur le nombre de bénéficiaires de l'aide au revenu. Selon le ministère des Ressources humaines et de l'Emploi aucun événement important n'a amené les habitants à demander l'aide au revenu dans la zone d'étude. Leur nombre a augmenté pendant l'exercice financier 2001-2002, mais cela peut être attribué au déménagement dans la zone d'étude de personnes venant de la côte du Labrador et de l'île, à l'augmentation du nombre de personnes seules demandant de l'aide, à l'augmentation du nombre d'employés saisonniers qui demandent l'aide au revenu pendant les périodes où ils ne travaillent pas. Pendant l'exercice financier 2002-2003, le montant consacré à l'aide au revenu et le nombre de bénéficiaires dans la zone d'étude ont diminué par rapport à l'année précédente et étaient au même niveau qu'ils l'étaient pendant l'exercice financier 2000-2001, mais le coût par personne était plus élevé. Depuis 2000, aucun programme n'a été offert par Développement des ressources humaines Canada ou le ministère des Ressources humaines et de l'Emploi par suite de la diminution d'activités militaires. Toutefois, étant donné l'importante réduction des activités à la Base en 2003 et le départ prévu des Allemands en 2005, il pourrait y avoir un impact négatif sur le nombre de bénéficiaires en 2006 si rien n'est prévu.

### 3.3.9 Services médicaux et établissements de services de santé

La situation n'a pas changé depuis les rapports de 2000 et de 2002.

En raison de la répartition par âge des militaires et de leur famille (entre 20 et 30 ans avec enfants), ces personnes ne fréquentent pas souvent les hôpitaux. Il y a peu de naissances dans ces familles pendant leur passage à la Base et les problèmes de santé liés à l'âge ne sont pas un facteur. Depuis 1993, le nombre de militaires hospitalisés a diminué de 15 à 20 % du total des hospitalisations à moins de 5 % par suite de la restructuration de la Base. Les alliés amènent avec eux leur propre personnel médical et n'ont donc pas recours à nos services de santé. Toutefois, si les activités militaires continuent à diminuer à l'avenir, le chômage dans la zone d'étude pourrait augmenter, ce qui engendrerait divers maladies mentales et physiques qui exigeraient des soins médicaux.

### 3.3.10 Services d'éducation et établissements d'enseignement

Les habitants des régions tributaires des richesses naturelles se déplacent facilement et la zone d'étude ne fait pas exception. Des familles entrent et sortent en raison de l'exploitation forestière, de l'exploitation minière et des activités militaires. La diminution des effectifs militaires a été contrecarrée par l'arrivée d'autres familles dans la région. Il y a trois maternelles à Happy Valley-Goose Bay, dont deux à la Base, et le départ des alliés influe sur leur situation. L'école St. Michael (M-9), qui se trouve sur la Base, était la principale école qui recevait les enfants des militaires.<sup>6</sup> Toutefois, par suite de la restructuration du système d'écoles confessionnelles, une autre école a fermé et l'école St. Michael a accueilli ces élèves. Elle accueille maintenant les élèves des quartiers de Spruce Park, de Hamilton Heights et de la Base. Si le nombre de militaires n'avait pas diminué, l'école St. Michael n'aurait pas pu accueillir les élèves des autres écoles.

Les activités militaires influent de plusieurs façons sur l'activité du *College of the North Atlantic*. Des diplômés du collège obtiennent un emploi à la Base et d'autres trouvent un emploi dans des entreprises qui traitent directement avec la Base. De plus, le collège offre des cours d'allemand ou d'italien courant. Enfin, le collège donne sous contrat des cours aux employés de Serco. En 1998-1999, le collège a reçu environ 17 500 \$<sup>7</sup> pour la formation de 286 employés de Serco. En 2000-2001, le collège a reçu environ 18 000 \$ pour la formation de 300 employés de Serco. Les chiffres de 2002-2003 n'étaient pas disponibles, mais un grand nombre d'employés ont suivi les cours suivants : dangers des lignes électriques, soudage, enlèvement de l'amiante, transport et manutention de marchandises dangereuses, informatique et cours de santé et de sécurité au travail. Quatre personnes qui ont quitté le service militaire et se sont installées au Labrador sont actuellement inscrites au collège comme

---

<sup>6</sup> Note : Un programme en français était offert à l'école élémentaire Peacock et à l'école élémentaire Queen of Peace.

<sup>7</sup> Source : *College of the North Atlantic*

étudiants à plein temps pour accroître leur niveau de scolarité. Par le passé, le collège a parfois recruté à court terme des conjoints de militaires pour son programme d'éducation permanente.

### **3.3.11 Tourisme et services et installations de loisirs**

À l'exception des militaires des Forces aériennes allemandes, les militaires n'utilisent habituellement pas les services des pourvoyeurs en chasse et pêche. Toutefois, plusieurs militaires utilisent le camp des Forces aériennes allemandes, situé à 10 km de la Base. Construit sur une terre de la Couronne, le camp peut loger de 25 à 30 personnes; on y trouve une cuisine tout équipée, des bateaux et des équipements de loisirs; une personne garde les lieux. Les militaires alliés qui viennent pour quelques semaines d'entraînement disposent de peu de temps pour le tourisme. Chaque force aérienne a sa propre installation récréative. Les membres du personnel administratif font parfois du tourisme, mais principalement dans d'autres parties du Canada. En 2002-2003, les militaires ont quelquefois fréquenté les hôtels locaux quand il n'y avait plus de place dans les casernes. Les militaires représentent environ 5-15 % du chiffre d'affaires des hôtels. Quand la saison des vols commence tard ou se termine tôt, cela a un impact négatif sur le taux de fréquentation des hôtels.

Comme mentionné à la section 3.3.5, tout changement du nombre de militaires canadiens ou alliés affectés à la Base a une incidence sur les nombreuses organisations bénévoles et communautaires de la zone d'étude. Les centres de ski et le centre d'entraînement du Labrador en sont deux exemples. Les militaires représentent environ 60 % du chiffre d'affaires du centre de ski alpin mont Shana et du club de ski *Brook Nordic*.

En 2003, les militaires ont dépensé environ 18 000 \$ au centre d'entraînement du Labrador à Happy Valley-Goose Bay, un montant qui n'a pas varié depuis la première étude en 2000. Les principaux usagers étaient les militaires canadiens et néerlandais.

Au Labrador, la Base représente 3,45 % des incidences économiques indirectes et secondaires dans le secteur du tourisme et des loisirs et 3,57 % dans la province. Elle représente 8,60 % des incidences indirectes et secondaires sur l'emploi dans ce secteur au Labrador et 8,92 % dans la province.

### **3.3.12 Labrador**

Comme mentionné à la section 1.4.2 (portée), l'accent a été mis sur les incidences économiques dans la zone d'étude de la région supérieure du lac Melville et, par conséquent, l'information qualitative sur les incidences pour cette zone est décrite en détail. Toutefois, l'information sur les incidences économiques au Labrador, sauf dans la zone d'étude, n'est pas décrite parce que les incidences directes, indirectes et secondaires dans la plupart des secteurs sont trop faibles pour être significatives, sauf indication contraire.

### **3.3.13 Nord-Est du Québec**

D'après les données recueillies, les incidences économiques dans le Nord-Est du Québec sont minimales, sauf indication contraire.

## **4.0 MESURES D'ATTÉNUATION DU MDN**

### **4.1 INTRODUCTION**

#### **4.1.1 Objet**

Dans le cadre de l'étude, les mesures d'atténuation du MDN ont été examinées par rapport aux recommandations 16, 17 et 18 de la commission et à la réponse du gouvernement.

#### **4.1.2 Contexte**

Depuis 1994, le MDN a réduit ses effectifs de 25 % et la Base a été la première au Canada à mettre en oeuvre un cadre de prestation de rechange des services; en conséquence, un entrepreneur privé, la *Serco Facilities Management, Inc.*, a remplacé le MDN comme principal prestataire des services de soutien à la Base.

La nouvelle structure des emplois au centre du Labrador a éclipsé les efforts d'atténuation recommandés par la commission et acceptés par le gouvernement et a eu la priorité sur eux. De plus, ces recommandations ont été faites avant la promulgation de la *Equity Employment Act* qui est entrée en vigueur en 1996.

*L'objet de cette loi est d'atteindre l'égalité en milieu de travail de façon à ce que personne ne soit privé de possibilités d'emploi ou d'avantages pour des raisons qui n'ont rien à voir avec sa capacité et, par la réalisation de cet objectif, corriger les mesures discriminatoires en matière d'emploi contre les femmes, les autochtones, les personnes handicapées et les membres des minorités visibles en entérinant le principe que l'équité en matière d'emploi veut dire plus que traiter les personnes de la même façon, mais exige également des mesures spéciales et des mesures raisonnables d'adaptation pour tenir compte des différences.*

#### **4.1.3 Méthodes**

Pour déterminer dans quelle mesure les recommandations de la commission d'évaluation environnementale avaient été suivies dans le contexte de la réduction des effectifs et de la mise en oeuvre d'un cadre de PRS, des membres du personnel de la Base et des représentants de plusieurs organismes et entreprises ont été interrogés.

## **4.2 EXAMEN DES RECOMMANDATIONS DE LA COMMISSION**

### **4.2.1 Recommandation n° 16 : Formation, recrutement et promotion**

#### **4.2.1.1 Formation**

Pour identifier les besoins en matière de formation des employés déplacés en 1997 et y répondre, le MDN et Serco ont travaillé avec d'autres organismes de la région par l'intermédiaire de deux comités : le Conseil national mixte pour la formation qui réunissait des représentants du DRHC, de la GRC, de l'APECA, de la Garde côtière, du MPO et des Douanes et le Comité d'aide à l'adaptation communautaire qui comprenait les mêmes membres, sauf le représentant de la GRC, et des représentants de deux sections locales de l'Union des employés de la Défense nationale qui font partie de l'Alliance de la fonction publique du Canada. Ce comité devait trouver des moyens d'atténuer les répercussions de la réduction des effectifs et du processus PRS. Pendant deux ans (1997-1999), le Comité d'aide à l'adaptation communautaire a aidé les employés à trouver un autre emploi en leur donnant des techniques de recherche d'emploi.<sup>8</sup> Le Conseil national mixte pour la formation continue à se réunir au besoin pour discuter de problèmes communs, dont la formation.

En plus de faire partie de ces comités, Serco a conféré avec le DRHC et CONA au début de son contrat pour aider à établir des programmes de formation qui donneraient aux employés locaux les compétences nécessaires pour faire leur travail. Au début, Serco a travaillé avec le DRHC et CONA pour élaborer des programmes de formation qui répondraient à des besoins spécifiques. Ces programmes particuliers ne sont plus nécessaires maintenant que son personnel de base est constitué.

Bien qu'on ait essayé d'élaborer des programmes de formation pour des emplois précis, Serco n'a instauré à ce jour aucun programme de formation pour les autochtones ou pour les femmes. Le programme de formation de Serco ne s'adresse pas à des groupes particuliers; il est basé sur les meilleures pratiques.

#### **4.2.1.2 Recrutement**

Les données quantitatives sur l'équité en matière d'emploi dans la région en ce qui concerne le MDN et Serco ne sont pas disponibles. Toutefois, les données internes peuvent être obtenues pour le MDN dans son ensemble ou pour les activités globales de Serco. Serco ne demande pas à ses employés s'ils sont d'origine autochtone. Toutefois, Serco garde des statistiques sur l'équité en matière d'emploi selon l'autodéclaration des employés, qui indiquent que la moyenne chez Serco est plus haute que la moyenne provinciale. Le nombre d'autochtones qui travaillent pour le MDN est connu. Toutefois, ce chiffre est confidentiel et ne peut donc être dévoilé. Les statistiques sur l'équité en matière d'emploi indiquent que la moyenne au MDN est élevée.

---

<sup>8</sup> Source : DRHC, Happy Valley-Goose Bay

Aucun projet spécial ne vise à recruter des autochtones.

Serco, une entreprise internationale de services, est un employeur qui souscrit au principe de l'égalité d'accès à l'emploi et a mis en oeuvre au Canada en 2002 un régime d'équité en matière d'emploi.

Selon la *Labrador Métis Nation* (LMN), le recrutement et la continuité d'emploi des autochtones n'ont pas changé depuis 2000. Des Métis travaillent sûrement pour Serco, mais ils sont recrutés selon les procédures générales. Aucune mesure n'a été prise pour recruter des autochtones.

#### **4.2.1.3 Promotion**

La LMN et la *Labrador Inuit Association* (LIA) reconnaissent que le MDN et Serco emploient un grand nombre de leurs membres.

Le Conseil sur la condition de la femme de Mokami dit que le nombre de femmes qui travaillent pour Serco et ses sous-traitants n'a pas beaucoup changé depuis 2000. Personne ne s'est plaint des pratiques de Serco concernant l'embauche des femmes et leur maintien en fonction. Le nombre de femmes embauchées est considéré comme suffisant, mais Serco n'a pris aucune mesure particulière au cours des trois dernières années. Par le passé, le Conseil trouvait qu'il n'y avait pas suffisamment de nouvelles recrues et que les femmes n'avaient pas accès à des postes de cadre. En général, l'organisation considère que la convention collective avec Serco est très bonne en ce qui concerne les prestations de maternité, le harcèlement sexuel, l'équité, y compris la parité salariale. Elle croit également que Serco porte plus d'attention à l'égalité des sexes et au respect des femmes que le MDN. Sa principale préoccupation est l'égalité d'accès à l'emploi pour les nouveaux employés. L'organisation croit également que les questions autochtones sont importantes et que la priorité doit être accordée à l'égalité des sexes en ce qui concerne ces questions.

#### **4.2.1.4 Autres groupes ciblés**

La *Employment Act* prévoit le recrutement de personnes handicapées et de minorités visibles. Il y a peu de membres de minorités visibles dans la zone d'étude (les autochtones considérés à part). Toutefois, la *Lake Melville Community Employment, Inc.* (LMCE) compte environ 20 clients, 8 de moins qu'en 2000 et le même nombre qu'en 2002. L'Association canadienne des paraplégiques compte 60 à 70 clients dans la zone d'étude, à peu près le même nombre qu'en 2000 et 2002. Plusieurs de ces clients reçoivent le soutien du revenu, n'ont pas fait d'études supérieures et n'ont pas de compétences spécialisées. Un client de la LMCE a travaillé pour Serco pendant plusieurs années et un autre a travaillé pour le MDN pendant au moins 8 ans. La LMCE estime que Serco a été réceptive à leurs projets. Un client de l'Association canadienne des paraplégiques travaille à temps plein chez Serco et un autre est un travailleur

saisonnier. L'association estime que Serco et le MDN ont été passablement réceptifs à leurs projets étant donné que les débouchés sont limités.

#### **4.2.2 Recommandation n° 17 : Collaboration avec les représentants commerciaux locaux et régionaux**

Le MDN et ses contractants ont recours aux entreprises locales et veulent continuer à y recourir quand cela est efficace, rentable et pratique. La Chambre de commerce du Nord du Labrador rapporte qu'aucune entreprise n'a porté plainte au sujet des pratiques commerciales de Serco en 2000 et 2002. Toutefois, depuis que Serco a obtenu en 2003 un deuxième contrat à long terme pour fournir des services à la Base, elle est de plus en plus contrainte de devenir plus rentable. Dans plusieurs cas, cela veut dire l'achat en vrac à des distributeurs extérieurs. Serco est en train de réviser sa politique d'approvisionnement et encourage les entreprises locales à devenir plus concurrentielles au plan des prix et à établir des coentreprises avec des compagnies extérieures quand c'est possible. Des entrepreneurs locaux ont exprimé de l'inquiétude à la Chambre au sujet de la possibilité d'être exclus de tout commerce avec la Base.

Une compagnie autochtone, telle que définie par le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien et Entreprise autochtone Canada, a droit à un avantage de 3 % lors du processus d'évaluation d'une proposition de prix pour la fourniture de biens et de services. La Société innu de développement est en train d'établir des coentreprises dans la plupart des principaux secteurs et concentrera ses efforts sur le commerce avec la Base.

Par suite de l'ouverture de la route translabradorienne au cours de l'hiver, l'approvisionnement en biens du Québec est devenu une pratique courante. Le MDN affirme que l'approvisionnement local en biens et services a du sens du point de vue des affaires, en supposant que les prix sont concurrentiels, mais qu'il n'est pas tenu de le faire si des économies importantes peuvent être réalisées en s'approvisionnant à l'extérieur de la région.

Les pourvoyeurs de la région étaient tous d'accord pour dire que leurs clients sont recrutés à l'extérieur du Labrador et que le MDN et les forces alliées ne contribuent pas à leur chiffre d'affaires. Le MDN a son propre camp de pêche au lac No Name où les militaires vont pêcher.

#### **4.2.3 Recommandation n° 18 : Restriction des survols relativement au tourisme d'aventure ne comportant la consommation d'aucune ressource**

La situation n'a pas changé depuis les rapports de 2000 et de 2002. Les pourvoyeurs de la région et les exploitants d'entreprises touristiques d'aventure interrogés lors de l'étude ont dit que le MDN a coopéré en modifiant les trajectoires de vol d'entraînement qui affectaient leurs activités dans l'arrière-pays. De plus, la vue d'aéronefs volant à basse altitude ne dérange pas les clients de l'étranger, car la plupart viennent des États-Unis. Même certains Américains disent que cela représente la liberté.

## **5.0 CONCLUSIONS**

Comme il est indiqué au tableau D-3 de l'annexe D, neuf études ont été réalisées au cours des 15 dernières années en vue d'évaluer les incidences économiques des opérations militaires à Happy Valley-Goose Bay. Certaines ont porté sur les incidences des forces alliées, d'autres sur le ministère de la Défense nationale. Certaines ont évalué les incidences sur la communauté d'accueil, alors que d'autres ont évalué les incidences au niveau national. Des études évaluent les incidences de la Base à un moment précis ou les incidences probables avec une activité supplémentaire (expansion des activités d'entraînement de l'OTAN) ou une activité réduite (réduction des effectifs). Puisque ces rapports traitent d'aspects différents, il n'y a pas de comparaison possible entre leurs chiffres.

En 2000, l'ISRE a demandé une étude pour examiner une base militaire qui avait changé radicalement en raison d'un programme de réduction des coûts et de la mise en oeuvre d'un cadre de prestation de rechange des services. Cette étude fut la première à évaluer les incidences de la Base dans des circonstances nouvelles et n'a pas seulement évalué les incidences de la Base sur la région. Elle a également évalué les incidences de la Base sur une série d'industries, sur l'économie non salariale en vue d'évaluer l'importance d'activités qui ne sont pas normalement révélées par une analyse purement économique.

En vue d'évaluer l'évolution des incidences de la Base sur la région, l'ISRE a décidé de mettre les données à jour tous les deux ans. Par conséquent, un deuxième contrat a été accordé en 2001 pour évaluer les incidences économiques du programme d'entraînement militaire au Labrador et dans le Nord-Est du Québec. En raison des difficultés à obtenir des données fiables sur l'économie non salariale dans la zone d'étude et sur l'industrie de pourvoirie dans le Nord-Est du Québec, ces deux domaines n'ont pas été considérés dans le rapport de l'étude de 2001 et 2002.

L'ISRE et d'autres organisations qui s'intéressent à l'économie du Labrador ont trouvé ces études si importantes pour évaluer les incidences économiques de la Base qu'ils ont décidé de faire une étude économique tous les deux ans. Toutefois, puisque les données de Statistique Canada du recensement de 2001 n'étaient pas disponibles lors de l'étude de 2002, l'ISRE a décidé d'effectuer une troisième étude en 2003 pour inclure ces données. Par conséquent, le présent rapport est le troisième à être présenté en quatre ans.

### **5.1 SITUATION ÉCONOMIQUE ET CONTEXTE**

Il est important de reconnaître que les circonstances ont changé à la Base depuis la préparation du dernier énoncé des incidences environnementales sur les activités militaires aériennes (1994) et les deux premières études AMEC (2000 et 2002). Les changements effectués entre 1994 et 2000 comprennent la réduction des effectifs à la Base et la mise en oeuvre d'un cadre de prestation de rechange des services par le MDN. Bien que ces changements aient entraîné le déménagement de nombreux militaires et civils à l'extérieur de la région, il en est résulté

des indemnités de départ importantes et le déménagement de personnes à la ville de Happy Valley-Goose Bay. Cela a entraîné une activité économique anormale qui a provoqué l'augmentation des dépenses de consommation pour des articles très coûteux ainsi que l'augmentation de la construction et de la rénovation domiciliaires. Cependant, à long terme, ces changements, s'ils sont examinés isolément d'autres changements dans la zone d'étude, entraîneront dans la zone d'étude une diminution de l'activité économique et l'exode des ressources humaines.

Entre 2000 et 2002, la réduction des effectifs à la Base s'est stabilisée et la PRS est devenue une façon admise de faire des affaires à la Base. Les indemnités de départ n'étaient plus versées en grand nombre et le déménagement de personnes à la ville ou à d'autres parties du Canada a presque cessé. D'autre part, la démolition de logements et d'édifices et des travaux de modernisation à la Base se sont intensifiés et ont fourni du travail à un moment où d'autres activités de construction dans la zone d'étude avaient commencé à diminuer.

Bien que le présent rapport ne couvre que l'année 2002, il est important de mentionner des événements qui se sont produits en 2003 parce qu'ils ont eu de fortes répercussions sur la zone d'étude. Juste au moment où la situation à la Base et dans la zone d'étude avait commencé à se stabiliser après le choc causé par la réduction des effectifs et la PRS à la Base, les Forces aériennes royales ont annoncé à la fin de 2002 qu'elles réduisaient leurs effectifs à la Base. En février 2003, les Forces aériennes royales néerlandaises ont avisé le MDN qu'elles ne retourneraient pas pour la saison des vols de 2003 et en septembre 2003, les Forces aériennes allemandes ont informé le MDN qu'elles ne retourneraient pas à Goose Bay en 2005. Parce que les secteurs de la construction et des services dépendent beaucoup des activités de la Base et, dans une moindre mesure, que la Ville de Happy Valley-Goose Bay s'attend maintenant à la subvention de la Base au lieu de taxes, toute réduction de la présence militaire a des incidences négatives sur ces secteurs. Bien que le pourcentage des incidences indirectes et secondaires des activités militaires sur d'autres secteurs soit faible, tout changement des activités de la Base a une incidence sur ces secteurs, puisque le taux d'emploi est assez élevé dans la zone d'étude et que souvent les conjoints travaillent dans différentes industries qui peuvent dépendre de la Base pour une partie importante de leur chiffre d'affaires.

Entre 1994 et 2000, le gouvernement a tenté d'amadouer les gens du Labrador en promettant le développement des projets d'exploitation de nickel à Voisey's Bay et d'aménagement hydroélectrique du cours inférieur de Churchill. Des tronçons de la route translabradorienne et de la route entre Red Bay et Cartwright ont été construits, ce qui a créé des emplois dans la construction. La route translabradorienne a permis d'augmenter à moindres frais le transport de biens et services en provenance et à destination de la zone d'étude. Tous ces facteurs ont fait augmenter la confiance des consommateurs, ce qui s'est manifesté par une augmentation des dépenses de consommation malgré la réduction des effectifs militaires.

Entre 2000 et juin 2002, la confiance des consommateurs était au point mort parce que les projets d'exploitation de nickel à Voisey's Bay et d'aménagement hydroélectrique du cours inférieur de Churchill n'avançaient pas, qu'il n'y avait pas de nouvelles activités à la Base et

que les projets de construction de routes majeures tiraient à leur fin. Toutefois, à l'automne 2002, Inco et le gouvernement de Terre-Neuve et Labrador ont signé une entente de principe pour le développement de Voisey's Bay. La zone d'étude s'attendait à devenir le centre de services pour ce projet important de construction. Bien qu'elle ait fourni certains biens et services et que plusieurs personnes de la région y ont trouvé un emploi, la zone d'étude n'a pas reçu tous les avantages auxquels elle s'attendait. D'autre part, la nation innu et l'Association des Inuit du Labrador sont en train de devenir une force économique importante dans la zone d'étude en y investissant des millions de dollars dans la construction et les services. La construction du dernier tronçon de la route translabradorienne commencera en 2004, ce qui fera diminuer les frais de transport, ouvrira de nouvelles possibilités pour l'industrie forestière sur la rive sud du fleuve Churchill et attirera de nouveaux touristes dans la région.

Il est important de tenir compte de ces facteurs en évaluant les incidences économiques de la Base sur la zone d'étude, le Labrador, la province de Terre-Neuve et Labrador et le Nord-Est du Québec.

## **5.2 INCIDENCES ÉCONOMIQUES GLOBALES**

Le programme d'entraînement à basse altitude à l'Escadre 5 de Goose Bay en 2002 représente 1 391 années-personnes (emplois directs, indirects et secondaires) au Labrador par rapport à 1 480 en 2000 et à 1 350 en 1999; contribue 70,30 millions \$ (incidences directes, indirectes et secondaires) au produit intérieur brut (PIB), soit une diminution par rapport à 72,64 millions \$ en 2000; et contribue 22,60 millions \$ aux recettes du gouvernement, soit une diminution par rapport à 26,80 millions \$ en 2000.

Dans l'ensemble de la province, la Base représente 1 805 années-personnes (emplois directs, indirects et secondaires), soit une légère diminution par rapport à 1 880 en 2000; contribue 85,95 millions \$ (incidences directes, indirectes et secondaires) au PIB, soit une diminution par rapport à 96,68 millions \$ en 2000; et contribue 32,49 millions \$ aux recettes du gouvernement, soit une légère diminution par rapport à 35,68 millions \$ en 2000.

## **5.3 INDUSTRIES PRIMAIRES**

Sauf en ce qui concerne l'hydroélectricité, la Base a peu d'incidences économiques sur les industries primaires en raison d'un faible volume de production. Comme prévu, le modèle E-S attribue à la Base moins de 1 % de toutes les incidences sur le PIB et l'emploi générés dans les industries primaires au Labrador, à part l'hydroélectricité. La contribution en pourcentage de toutes les incidences de la Base sur le PIB généré par l'hydroélectricité au Labrador a augmenté de 1999 à 2001, mais a diminué en 2002 et a diminué légèrement pour l'ensemble de la province pendant la même période. Les incidences sur l'emploi dans les industries primaires, comme pourcentage des incidences totales sur l'emploi, ont diminué au Labrador et pour l'ensemble de la province de 2000 à 2002.

## 5.4 INDUSTRIES SECONDAIRES

Les études de 2000 et 2002 ont indiqué que la Base avait peu d'incidences sur le secteur manufacturier au Labrador et dans la province dans son ensemble en raison d'un faible volume de production. Cela est encore vrai. Néanmoins, le pourcentage des incidences de la Base sur le PIB généré par le secteur manufacturier, comme pourcentage des incidences totales de la Base sur le PIB, a diminué depuis l'étude de 2002.

Le rapport de l'étude de 2000 soulignait que la réduction récente des effectifs à la Base avait entraîné des indemnités de licenciement et le départ de civils. Cela avait entraîné par la suite une augmentation à court terme de la construction et de la rénovation résidentielles. Le rapport de l'étude de 2002 soulignait que cette activité avait cessé. Toutefois, les activités de démolition et de modernisation à la Base avaient augmenté. Les rapports des deux études soulignaient que d'autres projets importants de construction dans la zone d'étude contribuaient également à l'économie (ex. : construction d'un nouvel hôpital, d'une école secondaire, d'un hôtel, etc.). Le rapport de la présente étude indique que les activités de démolition et de modernisation se poursuivent à la Base, mais qu'il n'y a pas d'activités indirectes de construction et qu'il y a seulement une activité limitée de construction non liée à la Base (ex. : construction à Sheshatshiu et promesse de terminer la Route translabradorienne de Carthwright à la zone d'étude).

Le pourcentage estimé des incidences de la Base sur le PIB généré par le secteur de la construction et sur l'emploi, comme pourcentage des incidences totales de la Base au Labrador, a diminué entre l'étude de 2000 et celle de 2002. Le pourcentage estimé des incidences de la Base sur le PIB généré par le secteur de la construction et sur l'emploi, dans la province de Terre-Neuve et Labrador, a diminué pendant la même période.

## 5.5 INDUSTRIES DE SERVICES

La situation dans les industries de services a changé depuis les rapports de 2000 et de 2002. Dans le contexte de l'économie globale, la Base continue à avoir peu d'incidences économiques directes sur les industries de services, à l'exception de compagnies locales qui ont fait de grands efforts pour offrir des services à la Base et de compagnies qui ont ciblé le personnel militaire pour lui fournir des biens et services particuliers. La décision des Néerlandais de ne pas revenir pour la saison des vols de 2003 a eu des incidences néfastes sur ces compagnies.

Les activités de la Base ont des incidences indirectes sur d'autres entreprises de services (ex. : taxis, bars, agences immobilières, quelques restaurants et magasins de détail). Malgré la PRS et la réduction des effectifs, la plupart de ces entreprises n'avaient pas connu une diminution importante de leurs ventes pendant la période couverte par les rapports de 2000 et de 2002. Toutefois, la situation du secteur des services a commencé à changer en 2002 quand la RAF a annoncé qu'elle réduisait le nombre de familles sur place de 123 à 26. Puisque plusieurs familles de la RAF achetaient des biens et services locaux, leur départ a eu des incidences

indirectes et secondaires néfastes sur certaines industries de services. La situation s'est aggravée quand les Forces aériennes néerlandaises ont annoncé qu'elles ne reviendraient pas pour la saison des vols de 2003.

Le pourcentage estimé de la contribution des incidences de la Base sur le PIB généré par le secteur du commerce de gros et de détail et sur l'emploi a diminué au Labrador de 2000 à 2002. Statistique Canada définit maintenant autrement les services et, par conséquent, toute comparaison avec les chiffres des études des années précédentes ne serait pas valable. Toutefois, le pourcentage estimé de la contribution des incidences de la Base sur le PIB généré par le secteur des services au Labrador, y compris les services financiers, était de 40,44 % en 2002 et le pourcentage estimé de la contribution des incidences de la Base sur l'emploi était de 75,05 % pour la même période. Par conséquent, tout changement des activités de la Base aurait des incidences importantes sur ces services. Selon le rapport de l'étude de 2002, le secteur de l'immobilier est celui sur lequel la Base a eu le moins d'incidences, puisque la ville s'est adaptée au nouveau marché du logement. Les changements d'activités à la Base ont également eu des répercussions sur le tourisme et les loisirs, puisque les hôtels sont fréquentés par des militaires (incidences directes) et par des entrepreneurs (incidences indirectes). La Base paie les frais d'utilisation d'installations de loisirs.

L'administration publique, l'aide aux entreprises, les infrastructures et les services sociaux, les services et les installations de santé ne dépendent pas de la Base et, par conséquent, la Base n'a pas d'incidences importantes sur ces activités. La subvention annuelle versée directement à la Ville de Happy Valley-Goose Bay au lieu de taxes (871 000 \$ en 2003) constitue une exception. L'enseignement postsecondaire bénéficie directement de la présence des militaires, puisque la Base sous-traite une partie de la formation et des activités hors programme.

La réduction des activités de la Base aura une incidence négative sur tous ces services et créera du chômage. Si les anciens employés de la Base ne trouvent pas un autre emploi dans la région, la demande de services sociaux et médicaux pourrait augmenter et l'exode possible entraînerait la diminution de l'assiette fiscale et la diminution du nombre d'entreprises.

Suite à des discussions avec des pourvoyeurs, il a été déterminé qu'il n'y avait pas d'incidences négatives liées aux vols à basse altitude au Labrador et au Québec. On n'a pas pu déterminer que les activités d'entraînement aérien à partir de la Base de Goose Bay avaient des incidences négatives sur les services et les installations de tourisme et de loisirs (chasse, pêche, piégeage, randonnée pédestre, etc.).

En conclusion, la zone s'est remise du choc psychologique et économique provoqué par la réduction des effectifs et la PRS à la Base, mais elle est sur le point d'entrer dans une période de réadaptation suite à la réduction des effectifs ou au départ des forces alliées. À moins de trouver une solution de rechange, ce prochain choc sera beaucoup plus grand que le précédent, tant du point de vue psychologique que du point de vue économique.

Incidences économiques du Programme d'entraînement militaire aérien au Labrador et dans le Nord-Est du Québec  
Institut pour la surveillance et la recherche environnementales  
Happy Valley-Goose Bay, Labrador, Terre-Neuve, TF18804  
Août 2004